

SOMMAIRE

Densité démographique par maille de 1 km de côté - Population totale en 2021 | p.7

Structure et dynamique de la population | p.9

Typologie des soldes naturels et migratoires | p.12

Indice de dépendance démographique | p.14

Structure et dynamique de l'emploi | p.16

Typologie des zones d'emploi | p.18

Distribution géographique des entreprises industrielles | p.20

Localisation des principaux établissements publics employant plus de 200 salariés | p.22

Localisation des principaux établissements privés employant plus de 200 salariés | p.24

Revenu médian disponible par unité de consommation | p.26

Flux domicile-travail | p.28

Migrations résidentielles externes | p.30

Migrations résidentielles internes | p.32

Mobilités scolaires extrarégionales | p.34

Mobilités scolaires intrarégionales | p.36

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes | p.38

Nombre et taux d'équipements culturels de la gamme supérieure | p.40

Nombre et taux d'équipements touristiques | p.42

Ce volet expose l'ensemble des cartes conçues et réalisées par l'AUDAB pour l'étude sur l'attractivité régionale en Bourgogne-Franche-Comté.

Densité démographique par mailles de 1km de côté - Population totale en 2021

Le système spatial bourguignon-franc-comtois bien que central et bénéficiant d'une position favorable est actuellement en marge des systèmes voisins plus importants et plus dynamiques : Bassins parisien et lyonnais voire ligérien, plateau suisse (axe Genève - Berne - Bâle), axes rhénan et mosellan.

A défaut d'avoir une centralité qui s'impose comme un centre majeur régional, la Bourgogne-Franche-Comté est un espace mal structuré par son armature urbaine ou plusieurs polarités s'organisent autour de ses marges, souvent en complémentarité avec des pôles extérieurs (Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Sens voire Auxerre, Vesoul, Belfort, Pontarlier, Lons-le-Saunier, Mâcon). Seul la dorsale Rhin-Rhône apparaît comme un axe urbain structuré, dynamique et encore robuste.

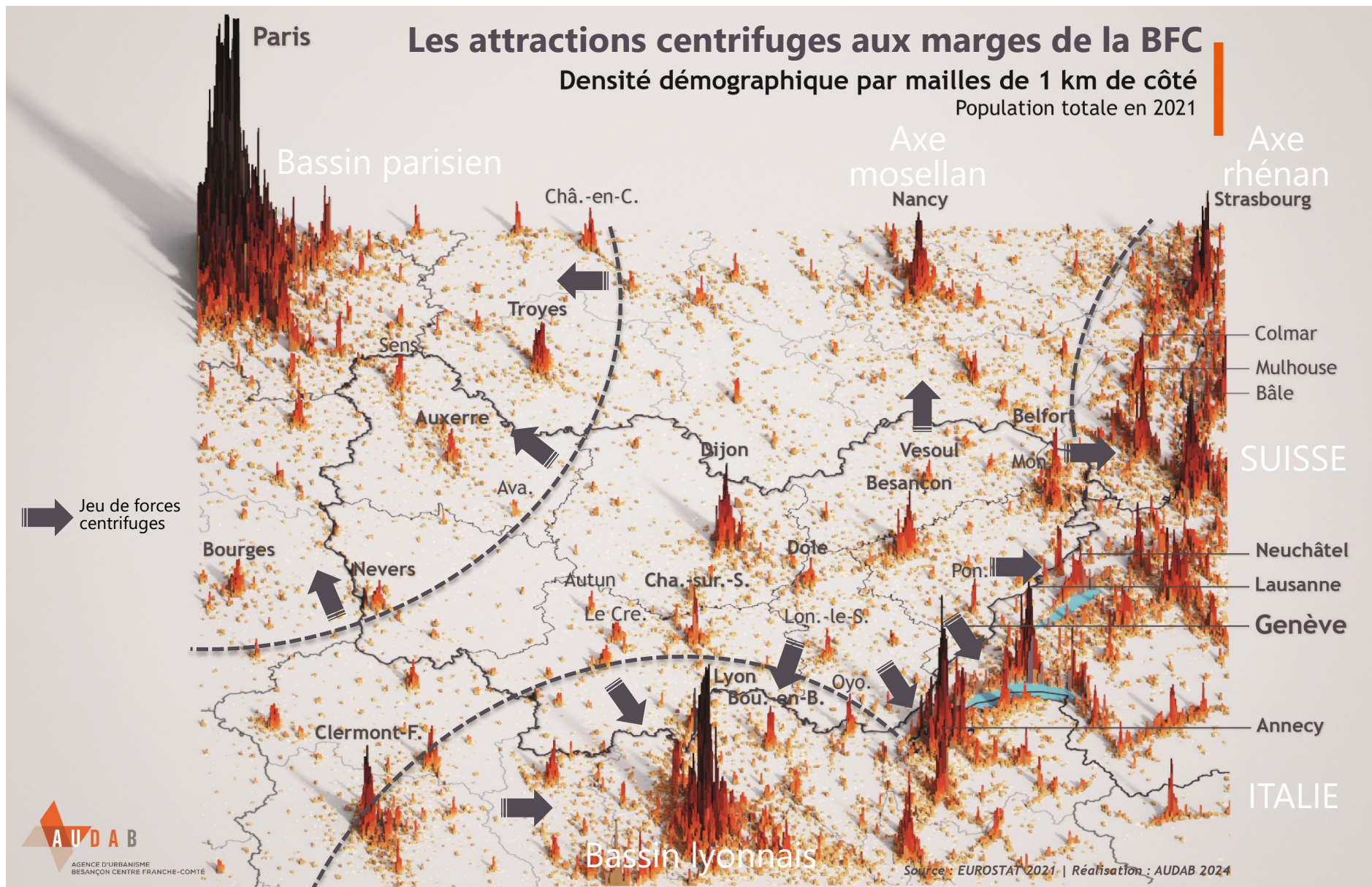


Fig.2. Carte des attractions centrifuges aux marges de la BFC, AUDAB, 2024

Structure et dynamique de la population

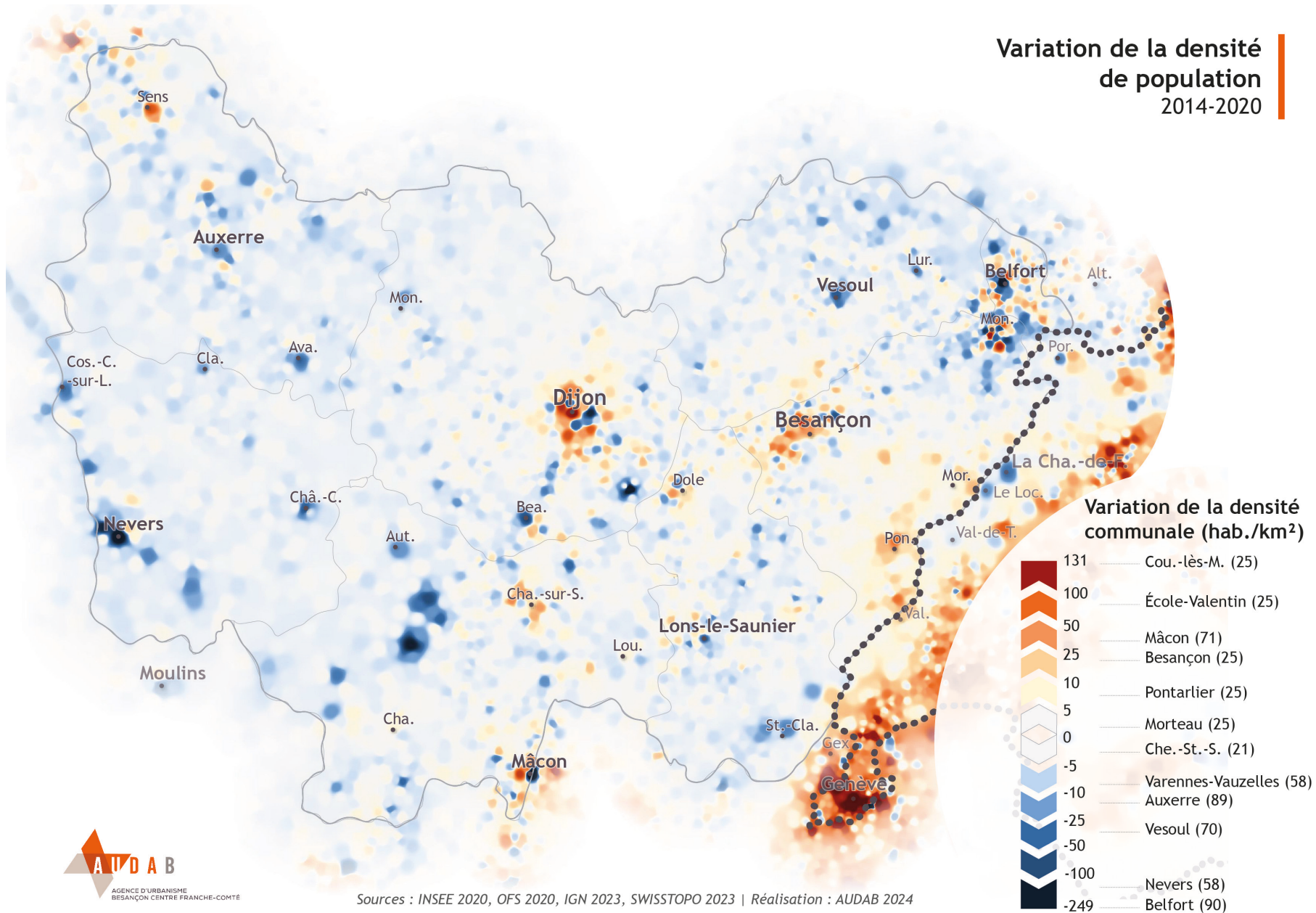
D'un point de vue géographique, la région est séparée en deux par l'axe Dijon-Mâcon. À l'est de cet axe, le territoire est globalement plus dense, plus jeune et plus dynamique démographiquement. Il est bordé par les grandes aires urbaines de Mâcon, Chalon-sur-Saône, Beaune et Dijon qui prolongent le couloir rhodanien, et par celles de Montbéliard et Belfort situées à l'extrémité de l'axe rhéan. Il dessine ainsi un arc urbain qui s'étire jusqu'à la frontière suisse, jalonné des grandes aires urbaines de Dole, Besançon et Pontarlier. La présence de grands axes routiers (N57, N70, N83...) et autoroutiers (A6, A36, A39) favorise la dynamique démographique entre les grands pôles urbains (Mâcon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Dole, Besançon).

La proximité de la Suisse, très attractive par les emplois proposés (horlogerie, microtechniques, santé et soins, BTP, services hôteliers...), joue également un rôle structurant. La bande frontalière, bien que située en zone de moyenne montagne (massif jurassien), est ainsi l'un des espaces dont la densité de population progresse le plus ces dernières années.

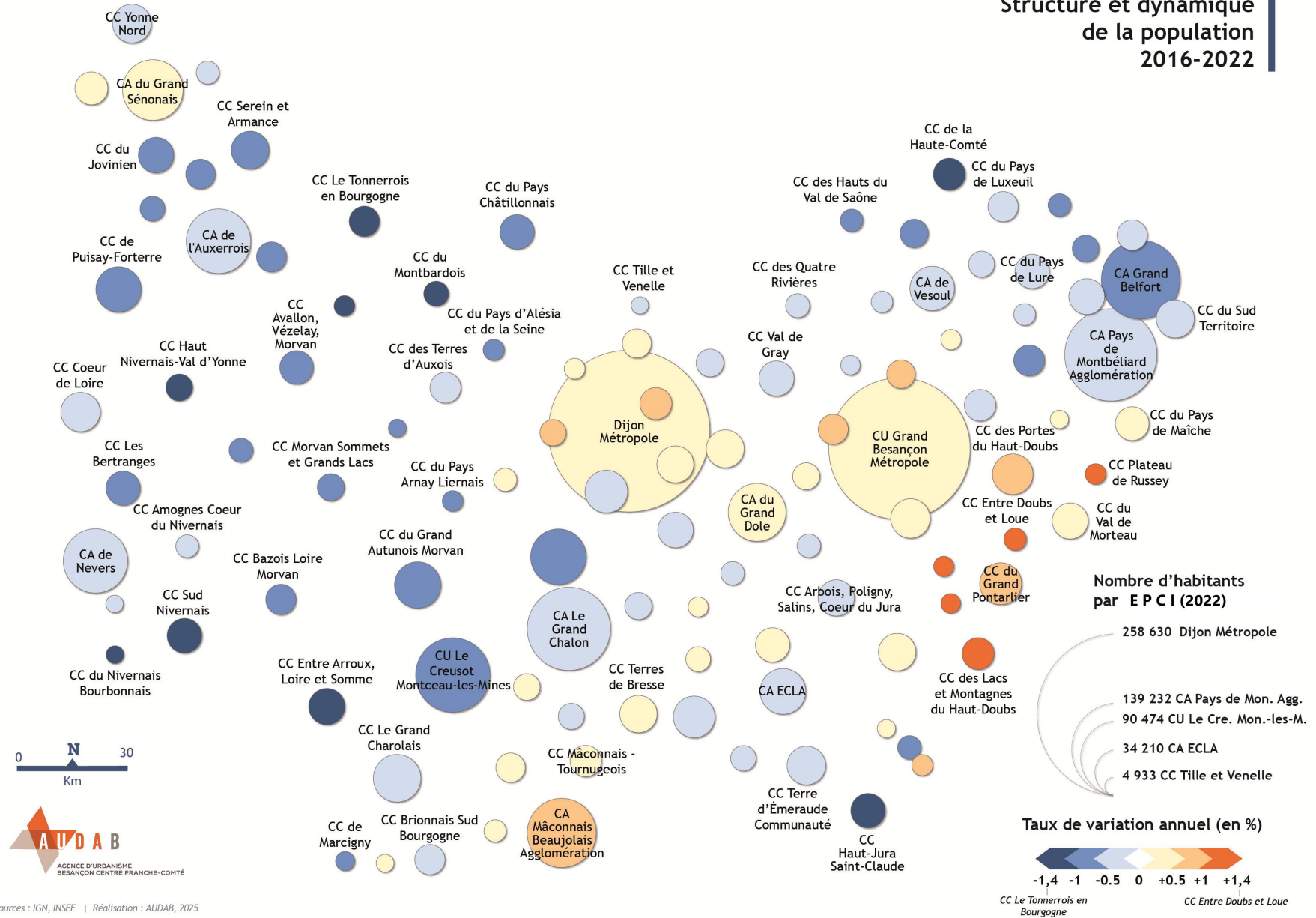
À l'inverse, la partie ouest régionale (nord de la Côte-d'Or, ouest de la Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne) est constituée essentiellement de zones rurales ou industrielles peu denses et en déclin démographique structurel. Sept communes de plus de 9 500 habitants (Nevers, Auxerre, Sens, Cosne-Cours-sur-Loire, Autun, Le Creusot et Montceau-les-Mines), relativement distantes les unes des autres, structurent ce vaste territoire peu densément peuplé. Parmi elles, seules Auxerre et surtout Sens voient leur population augmenter.

Les personnes âgées de 75 ans et plus y sont proportionnellement les plus représentées (en particulier dans le département de la Nièvre où elles représentent près de 15 % de la population totale contre 9,5 % dans le département du Doubs). Dans cette partie, un espace se démarque toutefois du point de vue de sa dynamique démographique : le nord de l'Yonne bénéficie, autour de Sens, du desserrement francilien (axe Sens - Montereau-Fault-Yonne - Melun - Paris) et gagne des habitants grâce à son solde migratoire excédentaire.

Variation de la densité de population 2014-2020



Structure et dynamique de la population 2016-2022



Typologie des soldes naturels et migratoires

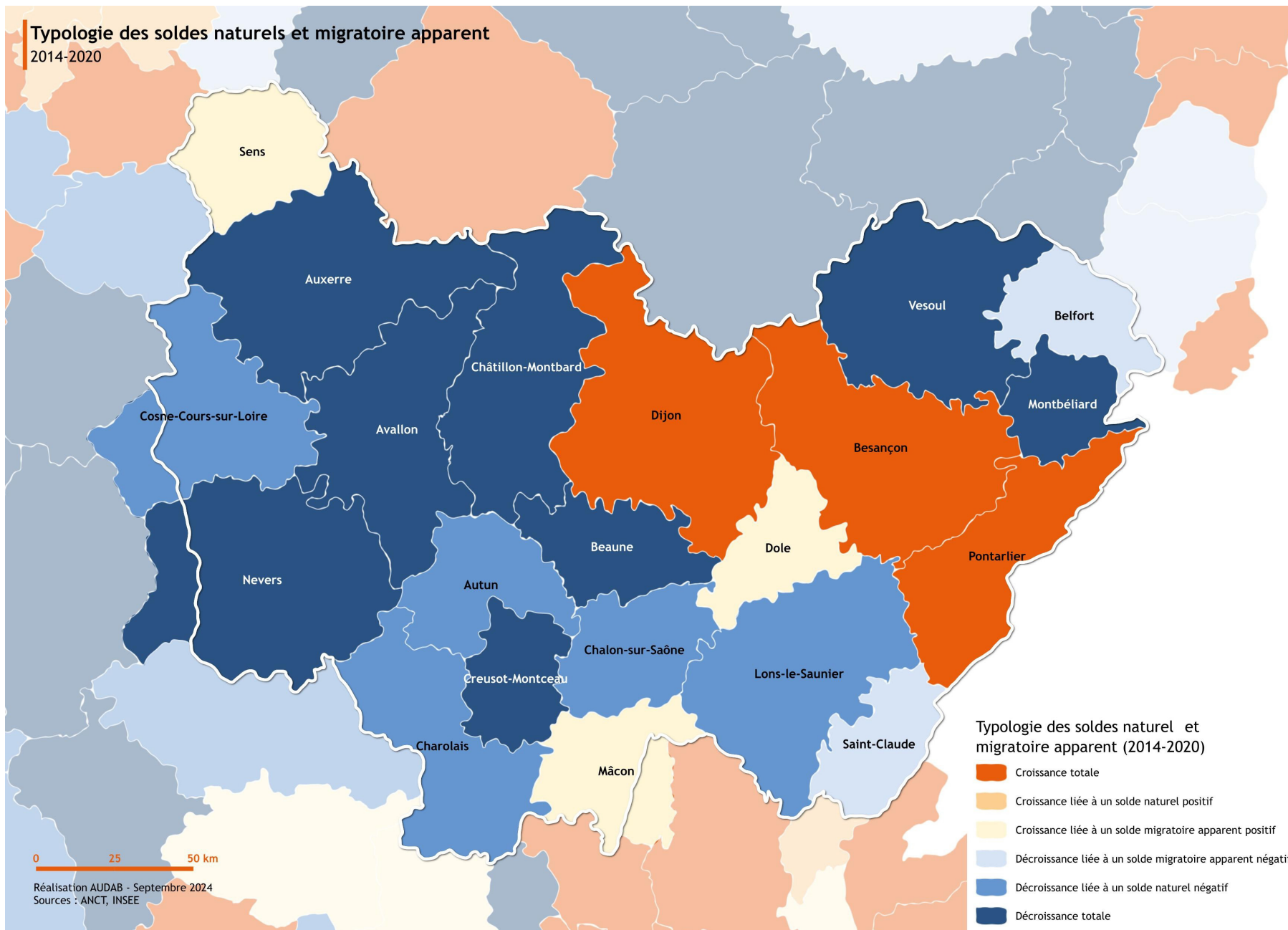
A la maille des zones d'emploi, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre également des dynamiques démographiques contrastées révélant les défis d'un territoire à la fois traversé par des flux migratoires de redistribution essentiellement interne et marqué par des disparités évolutives fortes. Sur les 21 zones d'emploi de la région, seules 6 zones gagnent encore des habitants.

Si les pôles urbains et les zones frontalières jouent un rôle démographique moteur (zones d'emploi de Dijon, Besançon et Pontarlier), la majorité des territoires ruraux ou en déprise industrielle sont en décroissance partielle voire totale :

- zones d'emploi de Saint-Claude et de Belfort en déclin démographique lié à un solde migratoire (apparent) négatif ;
- zones de Lons-le-Saunier, Chalon-sur-Saône, Charolais, Autun et Cosne-Cours-sur Loire en déclin démographique lié à un solde naturel négatif ;
- zones d'emploi de Montbéliard, Vesoul, Beaune, Creusot-Montceau, Châtillon-Montbard, Avallon, Nevers et Auxerre en déclin démographique total lié à des soldes naturel et migratoire négatifs.

Situées en périphérie métropolitaine (de l'axe Dijon - Besançon ou des bassins francilien et lyonnais), les zones d'emploi de Dole, Mâcon et Sens voient leur population croître grâce à un excédent migratoire et ce, malgré un solde naturel déficitaire. L'attractivité résidentielle joue un rôle clé dans ces zones, notamment pour des ménages cherchant un cadre de vie moins urbain mais proche des principaux pôles d'emploi.

Typologie des soldes naturels et migratoire apparent
2014-2020



0 25 50 km

Réalisation AUDAB - Septembre 2024
Sources : ANCT, INSEE

Typologie des soldes naturel et migratoire apparent (2014-2020)

- Croissance totale
- Croissance liée à un solde naturel positif
- Croissance liée à un solde migratoire apparent positif
- Décroissance liée à un solde migratoire apparent négatif
- Décroissance liée à un solde naturel négatif
- Décroissance totale

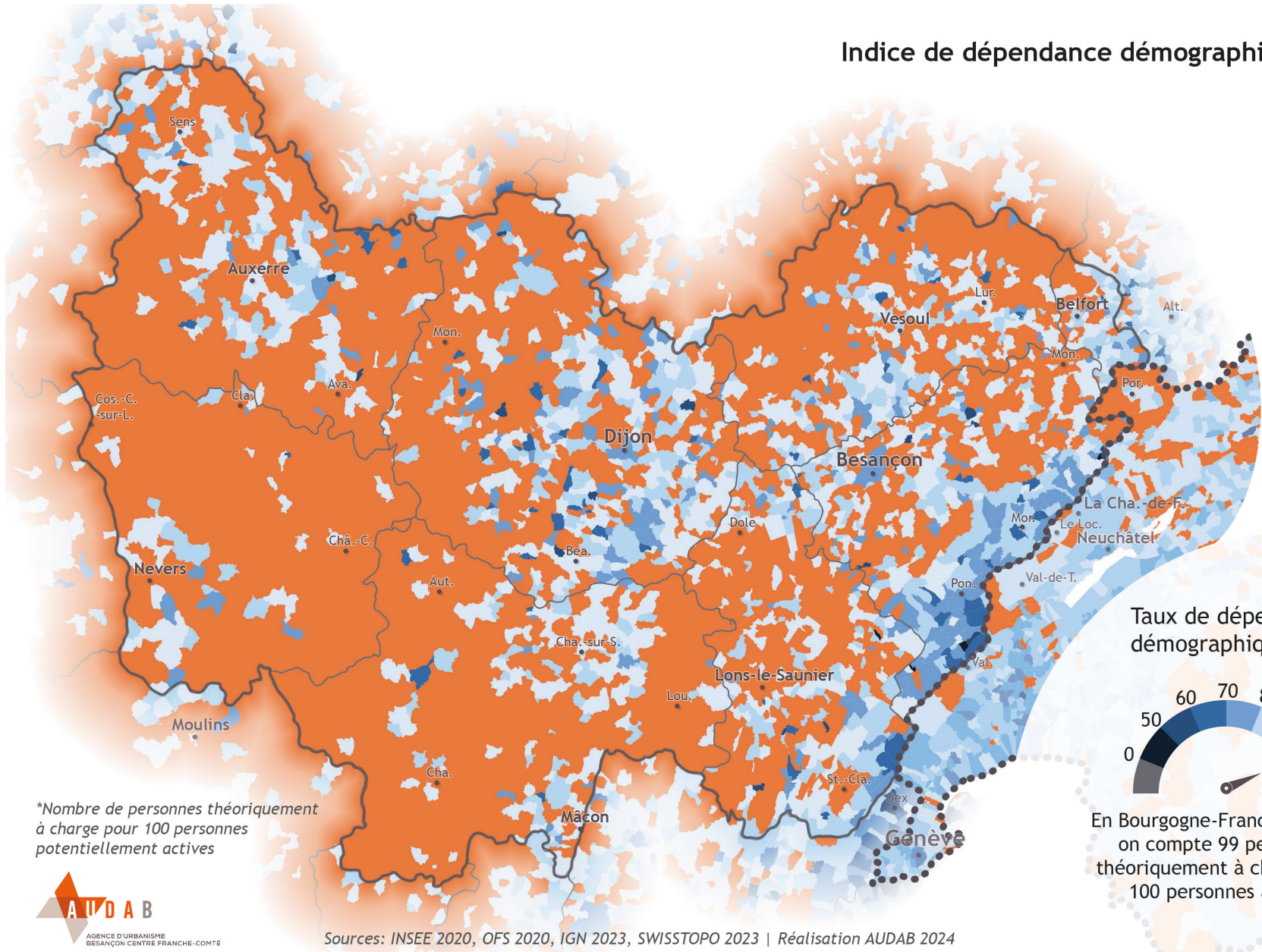
Indice de dépendance démographique

L'indicateur de dépendance démographique (rapport des moins de 20 ans et des plus de 65 ans sur la population âgée de 20 à 64 ans) exprime le soutien théorique économique et social nécessaire aux populations inactives. En moyenne, ce taux de dépendance atteint 99 % en BFC contre 100 % en France. Plus élevé dans les espaces ruraux, cet indice diminue dans les pôles de Dijon, Besançon ou Belfort pour être très bas le long de la frontière suisse (CC de la Station des Rousses-Haut Jura, CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs) où ils est en-deçà de 80 %.

En 2070, il est prévu que la moitié de la population sera en âge de travailler. Cette population potentiellement active (classe des 20-64 ans) diminuerait de 0,5 % par an en moyenne selon l'INSEE. Hormis en Côte-d'Or, dans le Doubs et le Territoire de Belfort où cette classe d'âge serait encore majoritaire, les autres départements devraient accueillir plus de personnes dépendantes (moins de 20 ans et plus de 65 ans) que d'habitants potentiellement actifs.

Par ailleurs, cela se traduirait selon l'INSEE par une diminution régionale de plus de 133 400 jeunes d'ici 2040. Cela représenterait un rythme de décroissance équivalent à celui national sauf dans les départements du Jura et de la Haute-Saône où une baisse plus marquée est attendue.

Indice de dépendance démographique* 2020

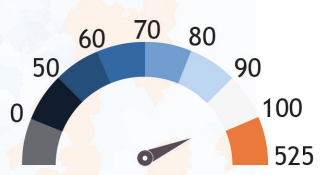


*Nombre de personnes théoriquement à charge pour 100 personnes potentiellement actives



Sources: INSEE 2020, OFS 2020, IGN 2023, SWISSTOPO 2023 | Réalisation AUDAB 2024

Taux de dépendance démographique (2020)



En Bourgogne-Franche-Comté, on compte 99 personnes théoriquement à charge pour 100 personnes actives

Structure et dynamique de l'emploi

L'emploi en Bourgogne-Franche-Comté est majoritairement concentré sur les principaux pôles urbains tels que Dijon (95 963 emplois en 2020), Besançon (71 384 emp.), Chalon-sur-Saône (31 114 emp.), Mâcon (26 675 emp.), Belfort (25 671 emp.), Auxerre (25 058 emp.), Nevers (20 834 emp.), Montbéliard (16 541 emp.), Vesoul (16 318), Sens (16 169 emp.) ... L'axe régional Rhin-Rhône allant de Mâcon à Belfort en passant par Dijon, Dole et Besançon concentre plus de la moitié des emplois régionaux. Toutefois, il existe d'autres pôles d'emplois secondaires notamment proches de la frontière suisse également attractifs et dynamiques (centralités de Pontarlier, Morteau, Maïche ou les Rousses comprises dans la zone d'emploi de Pontarlier).

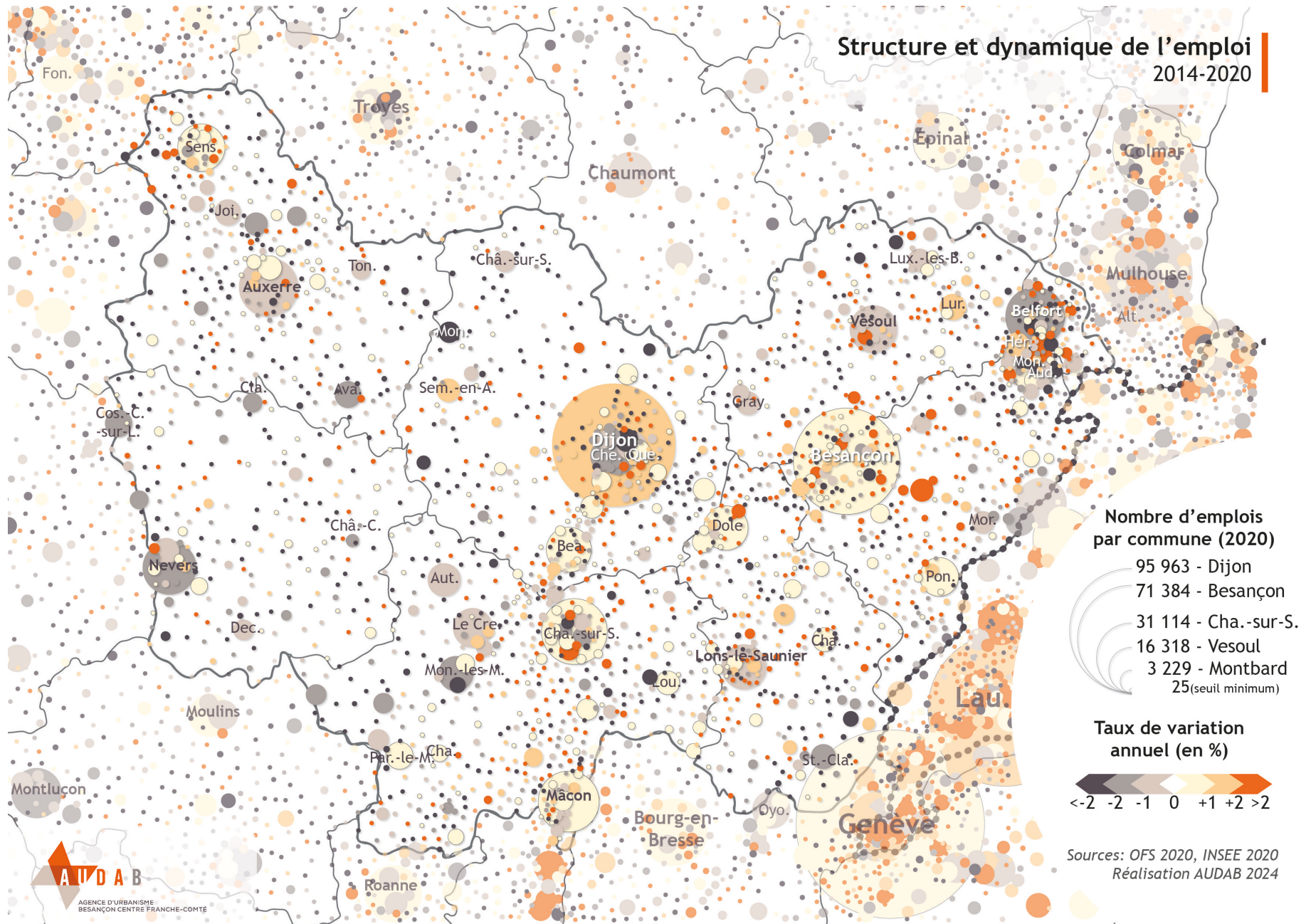
Dijon constitue de loin le principal pôle d'emploi de la région. Son attractivité repose sur un tissu économique diversifié, associant fonctions métropolitaines, industries agroalimentaires et pôles hospitalo-universitaires. La variation annuelle du volume d'emplois y est positive (+1%/an), traduisant une dynamique de croissance modérée mais soutenue. Cette tendance s'explique notamment par la tertiarisation de l'économie dijonnaise et le développement des services à forte valeur ajoutée.

Besançon, second pôle régional avec 71 384 emplois, se distingue par une dynamique de croissance (+0,17%/an) plus hétérogène. Capitale régionale de l'ancienne Franche-Comté, son économie repose historiquement sur l'industrie microtechnique et horlogère, mais surtout sur un secteur public fortement implanté.

Les pôles intermédiaires tels que Chalon-sur-Saône, Vesoul et Montbard affichent des trajectoires plus contrastées. Chalon-sur-Saône (+0,16%/an) conserve un poids industriel important, ce qui lui permet d'amortir certaines fluctuations conjoncturelles. Vesoul (-0,66%/an), malgré son positionnement stratégique dans l'industrie automobile, présente des signes de ralentissement en raison des mutations du secteur. Montbard (-2,8%/an), pôle de plus petite taille mais historiquement ancré dans l'industrie métallurgique, semble marqué par une dynamique relativement stable.

Enfin, l'influence de Genève sur le sud de la région est perceptible, notamment autour de Pontarlier (+0,8%/an), où l'emploi bénéficie de l'attractivité transfrontalière et d'un dynamisme économique plus soutenu. À l'inverse, certaines franges plus isolées, notamment dans le Morvan, et plus globalement l'Yonne et la Nièvre, peinent à maintenir un niveau d'emploi stable.

Structure et dynamique de l'emploi 2014-2020



Typologie des zones d'emploi

Les différentes dynamiques présentes sur le territoire régional peuvent être regroupées en 4 typologies pour décrire la corrélation existante entre l'emploi et la démographie. La mise en lien de ces deux éléments fait ressortir des territoires attractifs (gain d'habitants et d'emplois), en exclusion (diminution d'habitants et d'emplois), et d'autres dans un entre-deux bénéficiant d'un gain de populations ou d'emplois. La région Bourgogne-Franche-Comté est dépourvue de la typologie de territoires « résidentiels », où la dynamique démographique est décorrélée de la décroissance de l'emploi.

En termes d'attractivité et plus précisément d'attraction spatiale, les forces centrifuges à l'œuvre aux marges régionales (attraction des bassins parisien et lyonnais, Suisse, Alsace voire axe mosellan) l'emportent sur les forces dites centripètes proprement régionales (axe Besançon-Dijon et par extension dorsale Rhin-Rhône).

1. Territoires régionaux attractifs

Ces zones combinent croissance démographique et économique. Elles englobent les grandes villes comme Dijon et Besançon, qui offrent des opportunités d'emploi diversifiées et des infrastructures attractives (transports, logements, enseignement supérieur, culture). Ces territoires attirent des arrivants recherchant un cadre de vie urbain équilibré. D'autres pôles comme Mâcon, Dole ou Sens bénéficient d'une proximité stratégique avec des centres économiques majeurs (Lyon, Paris), permettant un mode de vie pendulaire. Pontarlier, quant à elle, profite de son accès à l'emploi transfrontalier en Suisse, générant un dynamisme local.

2. Territoires régionaux économiques

Ces zones, bien que concentrant une activité économique dense, subissent un déclin démographique qui fragilise leur stabilité. Belfort

reste marquée par l'industrie automobile en mutation, nécessitant un repositionnement vers la recherche et développement. Chalon-sur-Saône, en transition, voit son industrie traditionnelle se réduire au profit des services et de la logistique, secteurs générant peu d'emplois stables. Beaune, malgré son attractivité touristique et vitivinicole, est confrontée à un vieillissement de sa population, risquant d'affaiblir son dynamisme économique.

3. Territoires régionaux en exclusion

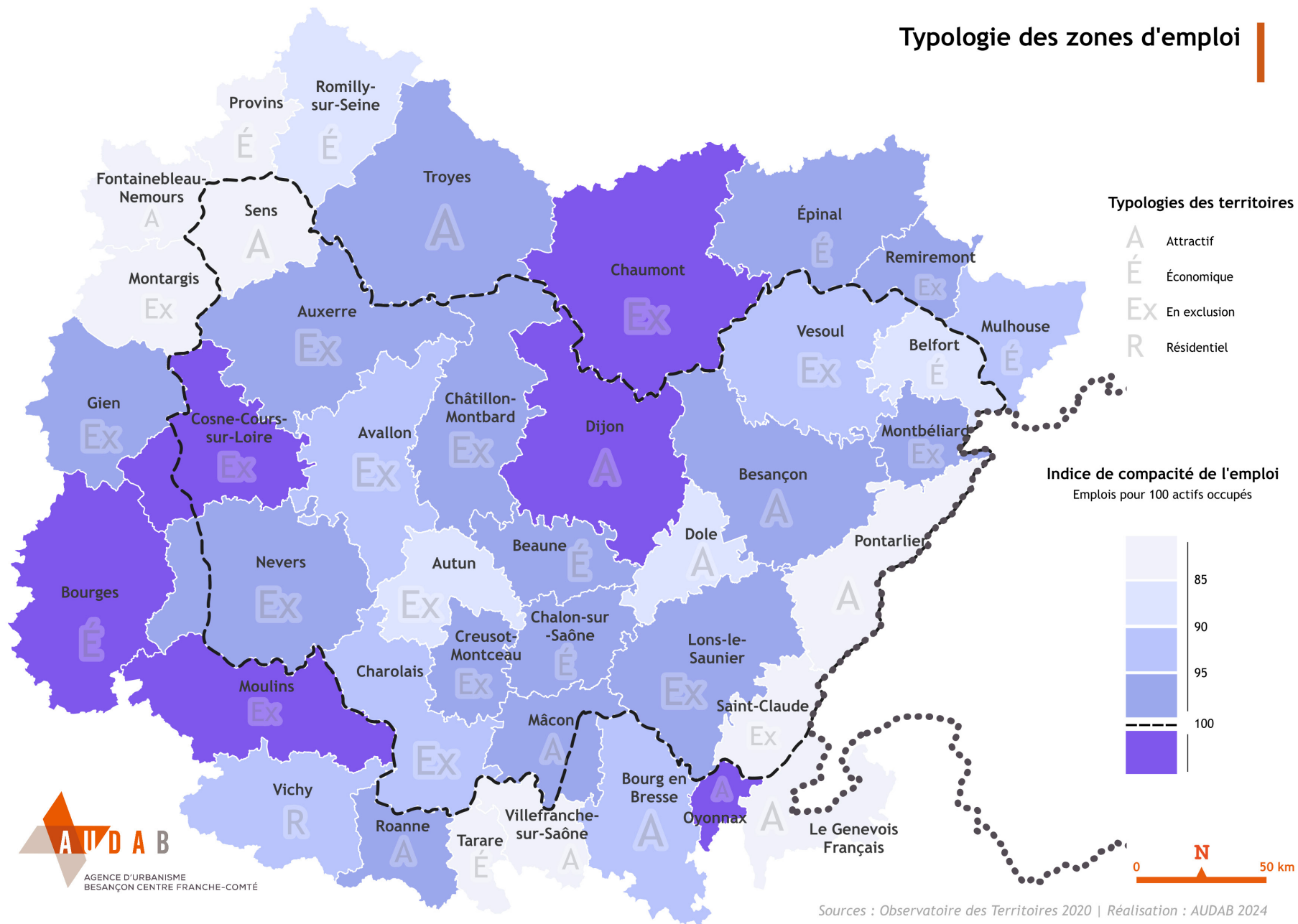
Ces zones cumulent baisse démographique et perte d'emplois. Cela concerne principalement l'ouest de la région, ainsi que certaines zones du nord et du sud de l'ancienne Franche-Comté. Le Creusot-Montceau, autrefois pilier de l'industrie métallurgique, subit les effets de la désindustrialisation, entraînant chômage et précarisation des actifs peu diplômés. Auxerre, sans spécialisation forte, peine à offrir des opportunités d'emploi diversifiées, freinée notamment par les tensions sur l'hôpital public et une localisation peu avantageuse pour les navetteurs. Les territoires les plus touchés restent ceux de la Nièvre et du Morvan, marqués par l'isolement géographique, une faible densité d'actifs et un exode des jeunes. Leur économie repose largement sur le tourisme vert et l'attractivité des résidences secondaires.

4. Territoires résidentiels

Absents de la région, ces territoires se caractérisent généralement par une croissance démographique sans développement économique équivalent (exemple : zone limitrophe de Vichy).

En somme, la Bourgogne-Franche-Comté se distingue par des territoires inégalement dynamiques, avec des pôles attractifs concentrés autour de Dijon, Besançon et Mâcon, tandis que d'autres zones, notamment industrielles et rurales, peinent à maintenir leur vitalité économique et démographique.

Typologie des zones d'emploi



Sources : Observatoire des Territoires 2020 | Réalisation : AUDAB 2024

Distribution géographique des entreprises industrielles

L'industrie occupe une place centrale dans l'économie de la Bourgogne-Franche-Comté, puisque, selon l'INSEE, avec 168 500 emplois fin 2023, l'industrie représente près de 17% de l'emploi total régional, soit près de cinq points de plus qu'au niveau national.

La répartition des entreprises industrielles en Bourgogne-Franche-Comté révèle d'ailleurs une concentration marquée autour des principales agglomérations, avec un maillage plus diffus dans les territoires ruraux. Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard apparaissent comme les pôles industriels les plus denses, cumulant un grand nombre d'établissements sur des zones géographiques restreintes. Ces villes bénéficient d'un héritage industriel fort et d'un écosystème favorable à l'implantation et au développement des entreprises manufacturières.

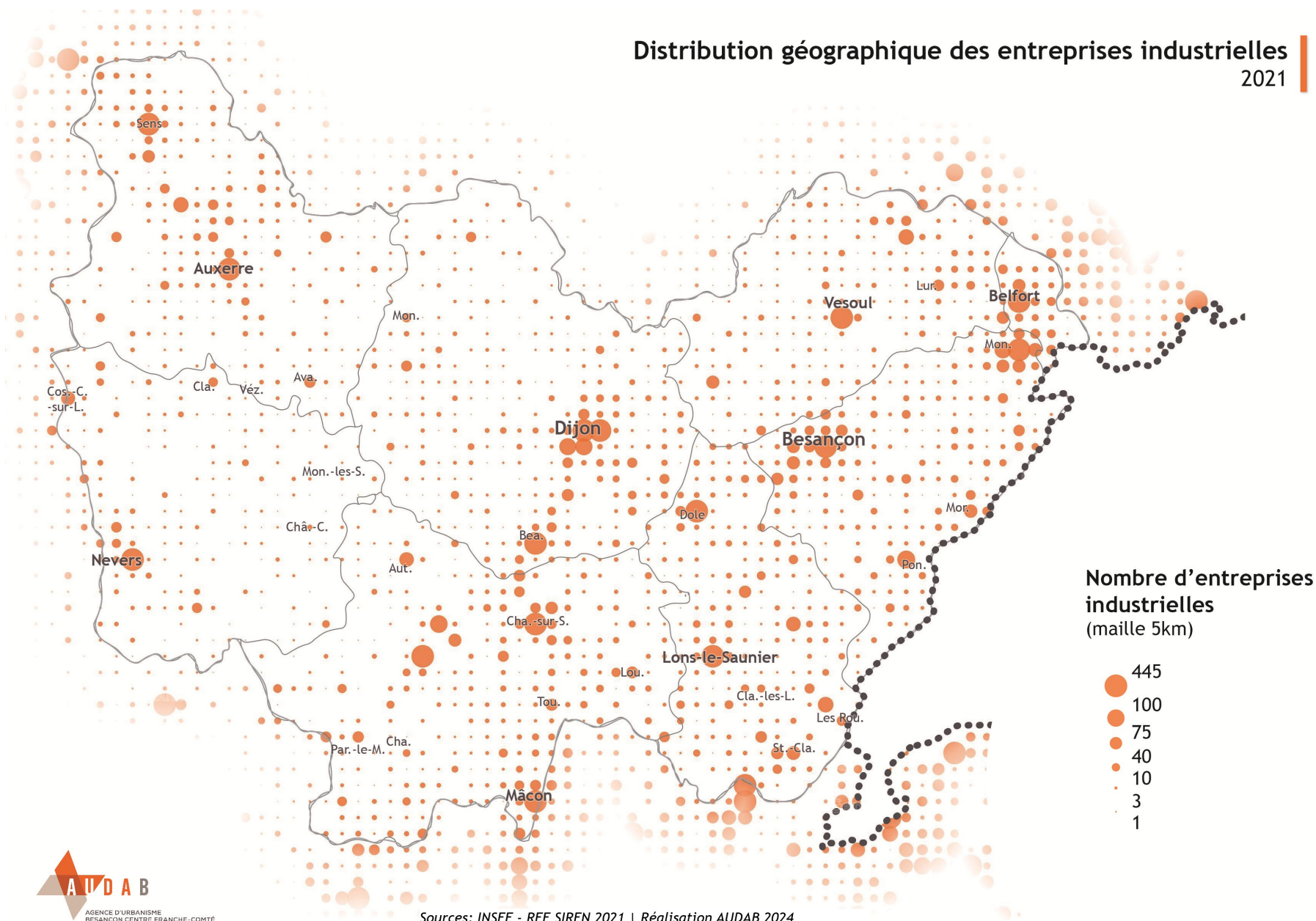
Outre ces grands pôles urbains, d'autres villes moyennes comme Mâcon, Chalon-sur-Saône, Montbéliard, Auxerre et Nevers se distinguent par des concentrations industrielles notables. Ces territoires sont souvent structurés autour de secteurs spécialisés, comme l'automobile à Montbéliard, la métallurgie en Saône-et-Loire ou encore la plasturgie dans le Jura. Le long de l'axe Dijon-Beaune-Chalon-Mâcon, on observe un continuum industriel significatif, tirant parti des infrastructures de transport et de la proximité de la vallée du Rhône.

L'ancienne région de la Franche-Comté affiche également une forte présence industrielle, notamment dans le Doubs et le Territoire de Belfort, où l'activité industrielle est historiquement liée à l'horlogerie, à la microtechnique et à l'automobile. Besançon, Vesoul et Lons-le-Saunier forment ainsi des pôles dynamiques, qui complètent l'offre industrielle régionale.

Cependant, certaines zones plus rurales, notamment en Haute-Saône, dans le sud du Morvan ou sur les plateaux jurassiens, présentent une faible densité d'entreprises industrielles. Cela témoigne des difficultés d'implantation dans ces territoires éloignés des grands axes de communication et parfois en déprise démographique. Néanmoins, ces secteurs abritent souvent des PME industrielles spécialisées qui jouent un rôle essentiel dans l'économie locale, en assurant des emplois et en maintenant un tissu productif diversifié.

Distribution géographique des entreprises industrielles

2021



Localisation des principaux établissements publics employant plus de 200 salariés

Les 158 établissements publics employant plus de 200 salariés en Bourgogne-Franche-Comté constituent un pilier essentiel de l'emploi régional, principalement dans les domaines de la santé, de l'administration et de l'éducation.

Ces structures se concentrent majoritairement dans les grandes agglomérations, tandis que les territoires ruraux s'appuient sur des établissements de taille plus modeste, mais tout aussi cruciaux pour l'équilibre économique local.

Le secteur de la santé est de loin le principal pourvoyeur d'emplois publics dans la région. Les centres hospitaliers universitaires (CHU) et centres hospitaliers (CH) comptent parmi les plus grands employeurs. Le CHU de Dijon et le CHU de Besançon, les deux établissements hospitaliers de référence de la région, concentrent chacun plus de 5 000 salariés, ce qui en fait les deux premiers employeurs publics.

À ces structures majeures s'ajoutent 27 autres centres hospitaliers d'envergure, comme l'Hôpital Nord Franche-Comté à Trévenans, qui rassemble entre 2 000 et 5 000 salariés et dessert un large territoire. D'autres établissements hospitaliers, tels que ceux de Chalon-sur-Saône, Mâcon, Auxerre, Nevers, Sens et Vesoul, figurent également parmi les employeurs publics majeurs, chacun employant plusieurs milliers de salariés.

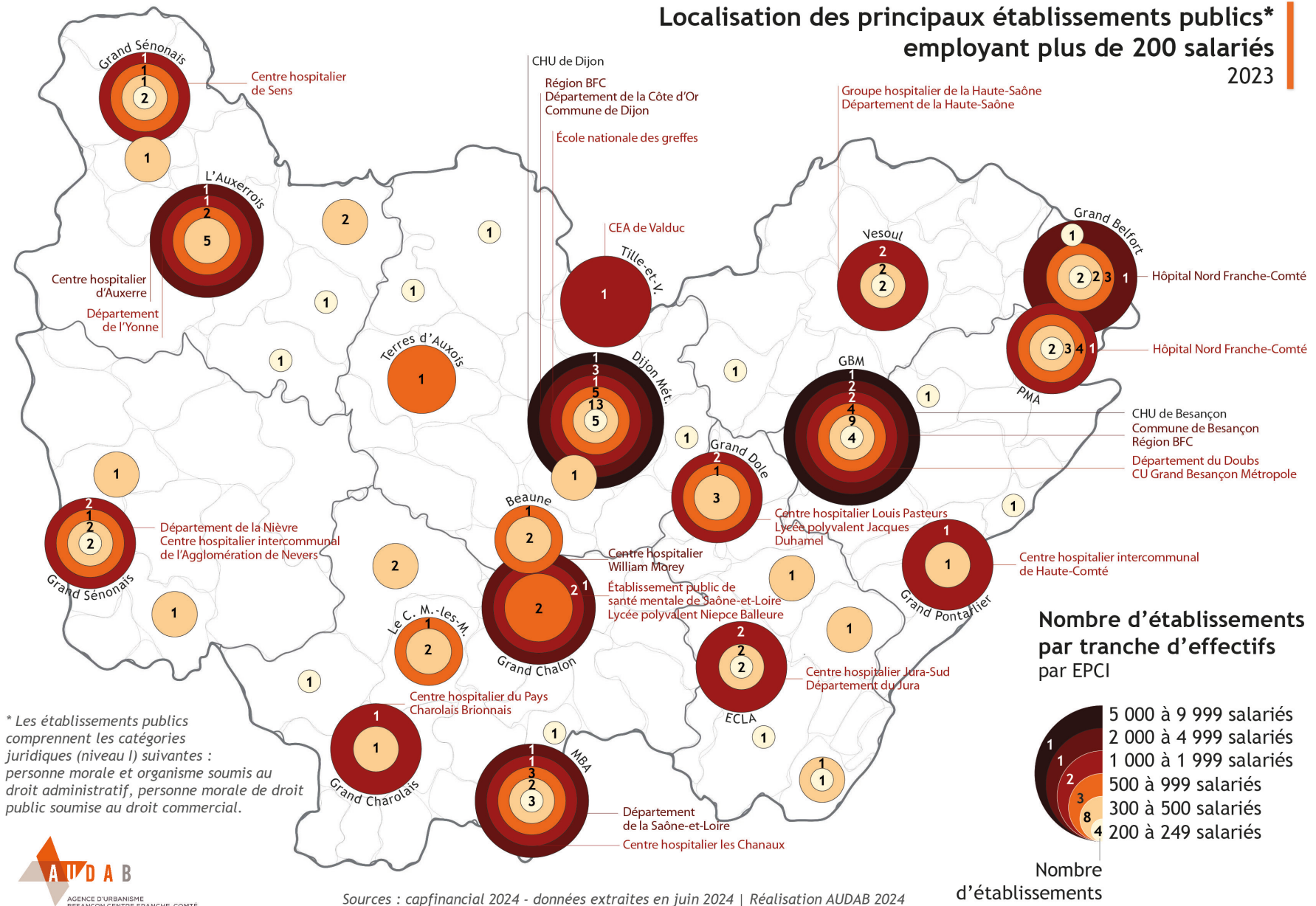
En parallèle des établissements hospitaliers, l'administration publique joue un rôle clé dans l'emploi régional. Les services de l'État et les collectivités territoriales (région, départements, communautés de communes...) regroupent 64 structures employant plus de 200 salariés.

Le secteur de l'éducation constitue un autre pilier important, avec 22 établissements d'enseignement supérieur et secondaire employant plus de 200 salariés et 2 établissements dispensant des formations continues pour adultes. Outre les universités de Dijon et de Besançon, qui comptent chacune plusieurs milliers de salariés, les lycées d'envergure, tels que les lycées polyvalents Jacques Duhamel à Dole ou Niepce-Balleure à Chalon-sur-Saône, figurent parmi les principaux employeurs de leur territoire. L'École nationale des greffes, située à Dijon, joue également un rôle stratégique, en formant les professionnels de la justice et en assurant un large panel de formations pour les greffiers et personnels judiciaires.

Enfin, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Valduc, situé en Côte-d'Or, occupe une place singulière parmi les grands employeurs publics de la région. Ce site stratégique, employant entre 1 000 et 2 000 salariés, est dédié à la dissuasion nucléaire et à la recherche en matière de défense. Il assure notamment l'entretien et la modernisation des têtes nucléaires françaises, tout en développant des activités de recherche avancée dans les domaines de la physique, des matériaux et des technologies énergétiques. Véritable pôle d'excellence scientifique, il regroupe une large diversité de compétences, allant des ingénieurs aux techniciens spécialisés, et joue un rôle clé dans la souveraineté nationale.

Localisation des principaux établissements publics* employant plus de 200 salariés

2023



* Les établissements publics comprennent les catégories juridiques (niveau I) suivantes : personne morale et organisme soumis au droit administratif, personne morale de droit public soumise au droit commercial.



Sources : capfinacial 2024 - données extraites en juin 2024 | Réalisation AUDAB 2024

Localisation des principaux établissements privés employant plus de 200 salariés

En Bourgogne-Franche-Comté, les établissements privés employant le plus de salariés sont majoritairement issus de l'industrie manufacturière. Avec 124 établissements sur les 322 comptant plus de 200 salariés, ce secteur constitue un pilier essentiel de l'économie régionale, avec une forte spécialisation dans la fabrication de matériels de transport. En effet, parmi les sept établissements privés dépassant le seuil des 1 000 salariés, trois sont directement liés à ce secteur.

Le site de Sochaux (5 000 à 10 000 salariés), situé dans le Doubs, est le deuxième site industriel de France après Airbus. Véritable berceau de l'industrie automobile, il assemble plusieurs modèles de Peugeot et abrite également des activités de recherche et développement. À Vesoul, en Haute-Saône, Stellantis (1 000 à 2 000 salariés) exploite un site stratégique dédié à la gestion des pièces de rechange et à la logistique après-vente.

L'industrie ferroviaire est également un secteur clé en Bourgogne-Franche-Comté, avec trois sites d'Alstom implantés à Belfort, Ornans et au Creusot. L'usine de Belfort (500 à 1 000 salariés) est spécialisée dans la fabrication de locomotives et de motrices pour trains à grande vitesse. Le site d'Ornans est un centre d'excellence dédié à la production de moteurs de traction pour tramways, métros et trains régionaux. Quant à l'usine du Creusot (500 à 1 000 salariés), elle produit des bogies et des équipements mécaniques essentiels au matériel roulant ferroviaire. Toujours en Saône-et-Loire, l'usine Fiat de Bourbon-Lancy (1 000 à 2 000 salariés) se distingue dans la production de moteurs industriels et agricoles.

Au-delà du secteur automobile et ferroviaire, d'autres grandes entreprises se démarquent, notamment dans le domaine du nucléaire. Framatome, acteur clé de la filière nucléaire française, exploite trois

sites en Saône-et-Loire, dont deux dépassent les 1 000 salariés. À Chalon-sur-Saône, l'entreprise dispose d'un centre dédié aux tests, à la maintenance et à la formation des équipements nucléaires. À Saint-Marcel, elle assemble et fabrique de gros composants destinés aux réacteurs nucléaires.

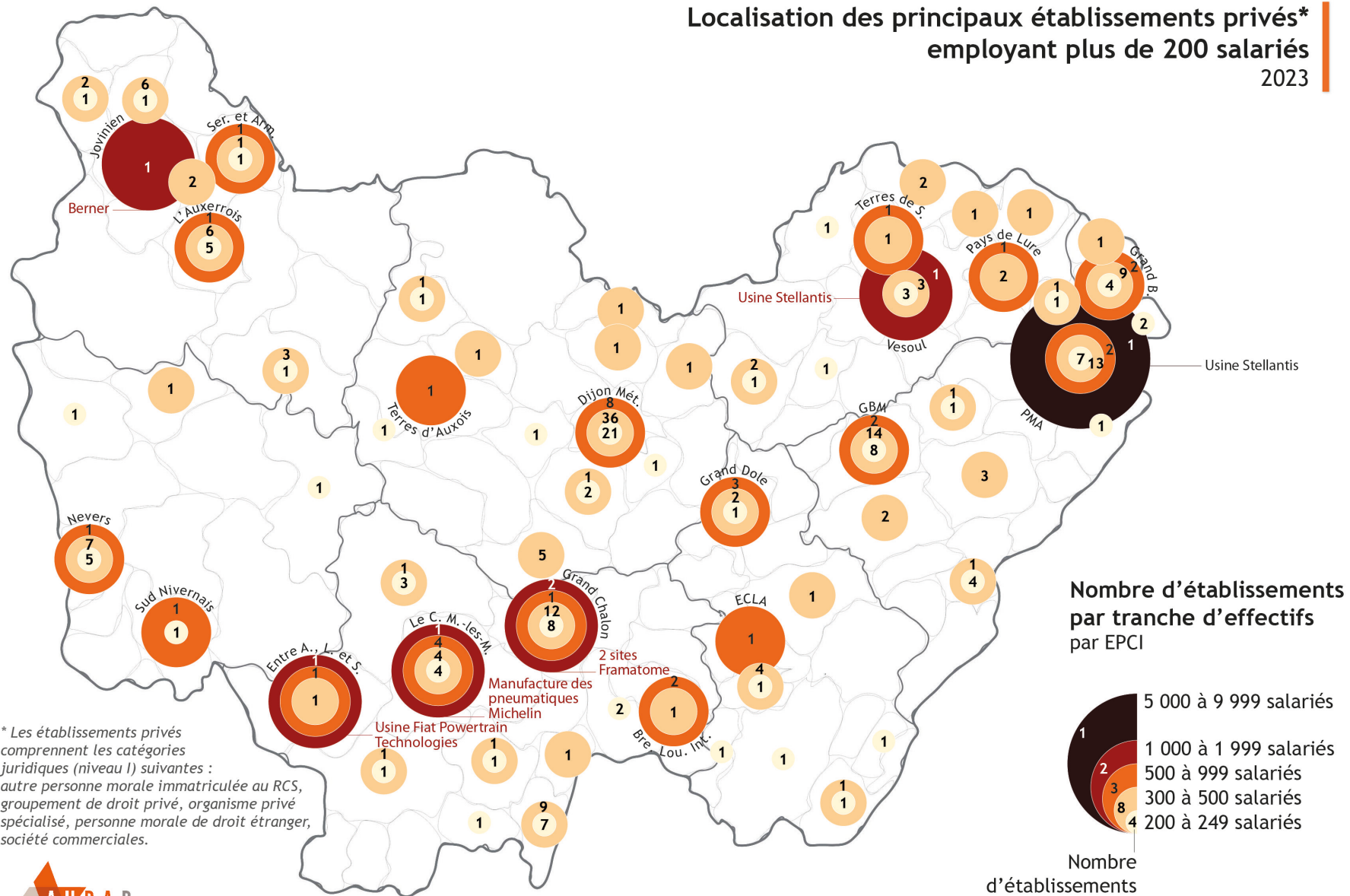
D'autres secteurs industriels sont également représentés dans la région. L'entreprise Berner, située à Saint-Julien-du-Sault dans l'Yonne, est spécialisée dans la distribution de consommables, d'outillage et de matériel de fixation. L'usine Michelin, implantée en Saône-et-Loire et employant entre 1 000 et 2 000 salariés, est spécialisée dans la production de pneus pour poids lourds et engins de génie civil.

Ainsi, Sochaux, Vesoul et Belfort forment un axe structurant pour l'industrie des transports, tandis que Le Creusot et Chalon-sur-Saône constituent un pôle clé pour la métallurgie et le nucléaire.

Plusieurs départements se distinguent également par une forte présence de l'industrie agroalimentaire. Ces territoires, riches en ressources agricoles et en savoir-faire traditionnels, abritent des établissements spécialisés dans la transformation laitière et carnée. Parmi les principaux acteurs figurent Bel, présent à Lons-le-Saunier et Dole, Nestlé à Pontarlier, ou encore Bigard (entre 500 et 1 000 salariés). Le maillage industriel s'étend cependant à d'autres territoires aux activités plus diversifiées, notamment dans les pôles structurants de Dijon et Besançon. Dans ces deux principales agglomérations régionales, l'économie repose davantage sur le secteur tertiaire, avec une forte présence d'activités hospitalières et administratives. Elles accueillent également des établissements privés spécialisés dans le transport et la logistique, ainsi que de grands centres de distribution. Enfin, le secteur de la construction joue un rôle significatif dans ces territoires urbains, porté par des entreprises spécialisées dans le BTP.

Localisation des principaux établissements privés* employant plus de 200 salariés

2023



* Les établissements privés comprennent les catégories juridiques (niveau I) suivantes : autre personne morale immatriculée au RCS, groupement de droit privé, organisme privé spécialisé, personne morale de droit étranger, sociétés commerciales.



Sources : capfinancial 2024 - données extraites en juin 2024 | Réalisation AUDAB 2024

Revenu médian disponible par unité de consommation

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets de cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales, nets d'impôts directs. Le nombre d'unités de consommation (UC) d'un ménage est basé sur l'attribution à chaque personne d'un poids en rapport avec sa part supposée dans la consommation du ménage. L'échelle actuellement utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La médiane partage, quant à elle, une distribution statistique en deux parties d'effectifs égaux. Ainsi, pour une distribution de salaires, 50 % des salaires se situent sous la médiane et 50 % au-dessus.

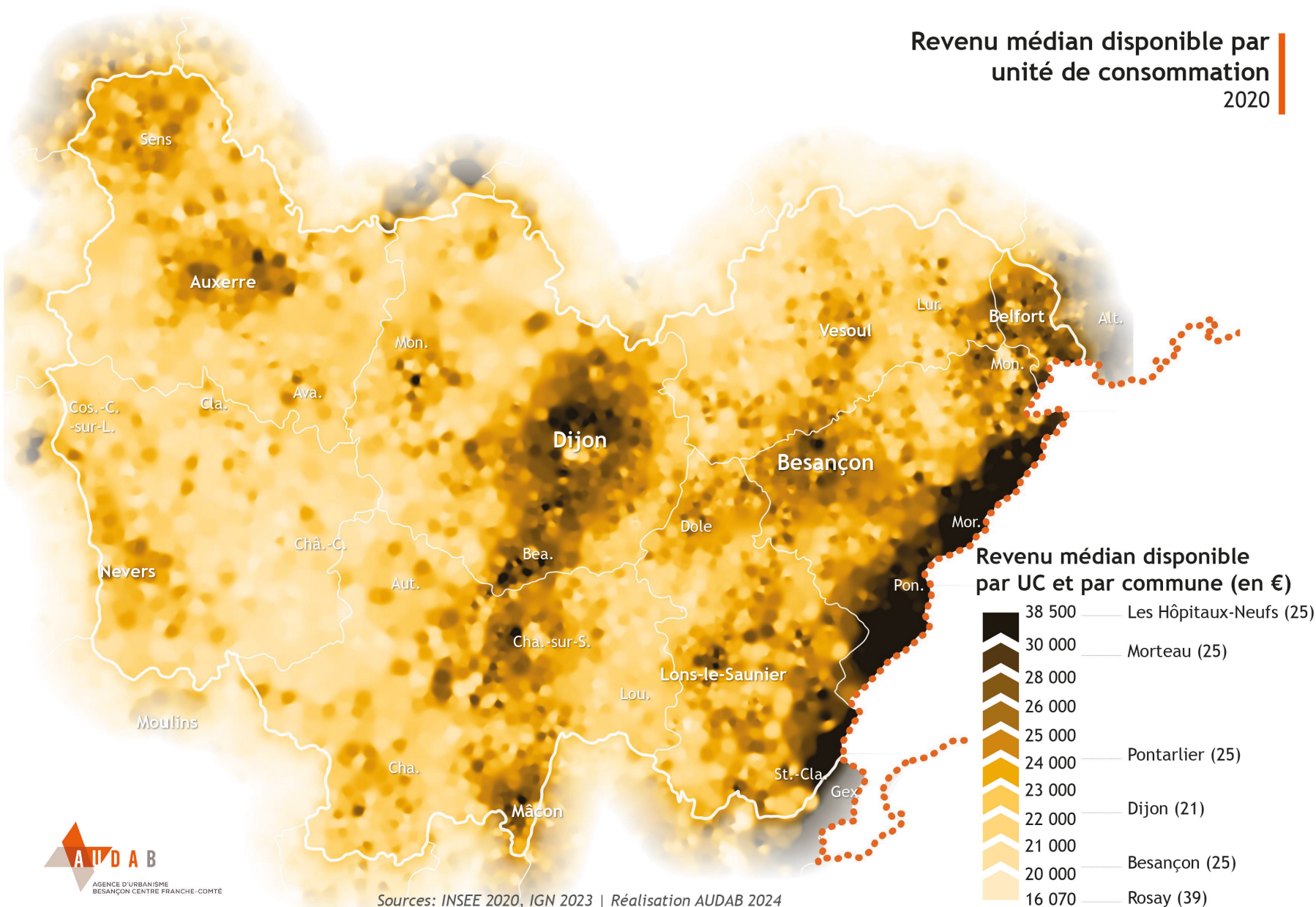
Le revenu médian annuel net correspond ici au revenu dont les ménages disposent pour consommer et épargner, après prise en compte des revenus sociaux et déduction des impôts. En 2020 en Bourgogne-Franche-Comté, le niveau de vie médian annuel est de 22 110 € contre 22 070 € en France Métropolitaine.

Les territoires où les revenus médians disponibles sont les plus élevés concernent la bande frontalière (revenus suisses), les périphéries urbaines (autour de la métropole dijonnaise et dans la première couronne bisontine où se concentre les cadres et chefs d'entreprise), les territoires viticoles bourguignons (collectivités de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges), et dans une plus large mesure, l'axe Rhin - Rhône.

A contrario, les territoires ruraux de l'ouest de la région (départements de la Nièvre et de l'Yonne) ainsi que les anciens bastions industriels (Belfort, Montbéliard, Le Creusot, Nevers) enregistrent, quant à eux, les revenus régionaux médians les plus faibles : la partie ouest étant caractérisée par des territoires ruraux moins aisés et plus dépendants des retraites et les anciens sites industriels se caractérisant par des faibles revenus et fortes prestations sociales.

Toutefois, les petites communes rurales isolées de la région, qui enregistrent des revenus médians modestes, voire très modestes (en-deçà de 20 000 €), offrent une structure socioéconomique le plus souvent homogène et ne peuvent être comparées avec les pôles urbains régionaux ayant des revenus médians similaires mais qui, en contrepartie, accueillent de très fortes disparités internes (Sens, Montbéliard, Belfort, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Le Creusot, Auxerre et Besançon notamment).

Revenu médian disponible par unité de consommation
2020



Sources: INSEE 2020, IGN 2023 | Réalisation AUDAB 2024

Flux domicile-travail

La diversité de l'activité économique et les particularités géographiques de la région entraînent des écarts quantitatifs importants dans les dynamiques des flux pendulaires. Cela se traduit par une dissymétrie est-ouest marquée, où les flux les plus importants ne sont pas forcément dirigés vers les pôles urbains les plus importants.

Différentes polarités interconnectées

La double polarité Dijon - Besançon concentre cependant l'intensité de flux cumulés la plus importante des zones d'emploi régionales, avec respectivement 15 100 et 12 400 navetteurs. La répartition spatiale de ces flux se structure principalement autour des grands axes de communication (ferroviaires et routiers) et ce, jusque dans la partie centrale de la région. Une discontinuité forte apparaît au niveau du massif du Morvan où les liens domicile-travail se fracturent. Plus à l'ouest, l'interaction entre les pôles reprend mais avec une bien moindre intensité : ensemble interconnecté entre les zones d'emploi de Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Avallon, Auxerre et Sens. Il existe notamment un déséquilibre causé par le recul de l'emploi dans les bassins ruraux, notamment du Morvan, poussant les travailleurs à se rendre dans les pôles d'emploi les plus « proches » : zones d'Auxerre, Nevers ou Cosne-Cours-sur-Loire pour les habitants de l'ouest Morvan ou de Chalon-sur-Saône, Beaune, Mâcon pour ceux de l'est et du sud du Morvan.

A contrario, dans l'ancienne Franche-Comté et notamment dans le quart nord-est de la région, se concentre un réseau très dense de flux, avec de nombreuses interactions entre les zones d'emplois de Belfort, Montbéliard, Vesoul notamment mais également avec Lons-le-Saunier, Dole et Besançon.

Échanges transfrontaliers

À l'est, les flux transfrontaliers en direction de Neuchâtel et Lausanne sont les flux unidirectionnels les plus importants du territoire. Toutes les communes de la bande frontalière sont concernées : les zones de Belfort et de Montbéliard, en plus de concentrer une activité locale significative, enregistrent près de 7 500 départs cumulés vers la Suisse. Plus au sud, du côté de la zone de Saint-Claude, le phénomène s'atténue où environ 4 700 navetteurs sont recensés (notamment vers les bassins d'emploi de Lausanne et de Genève). Malgré une connexion marquée avec les zones de Lons-le-Saunier et Yonnax, son tissu économique local et son enclavement géographique relatif freine ses interactions économiques.

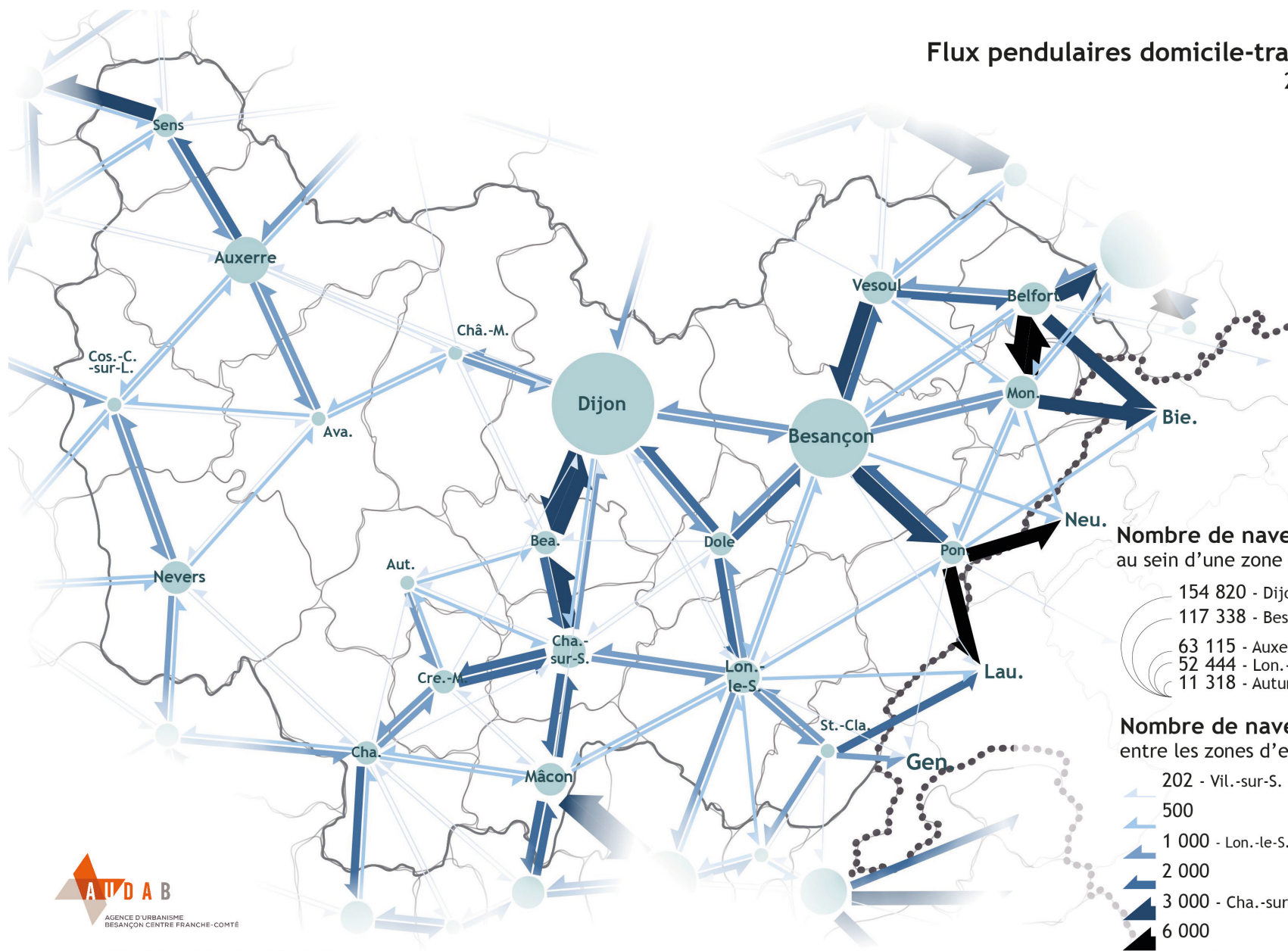
Bien que bien plus modestes, des flux existent également depuis Lons-le-Saunier et Besançon vers la Suisse, témoignant de l'influence helvétique sur les dynamiques professionnelles dans l'ancienne Franche-Comté.

Échanges interrégionaux

Les nombreux flux croisés de navetteurs enregistrés entre la zone de Mâcon et les zones périphériques de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Bourg-en-Bresse et Villefranche-sur-Saône essentiellement) mettent en exergue une interdépendance économique forte dans cet espace interrégional, corroborée par les migrations résidentielles.

Le nord-est et le nord-ouest de la région font aussi état d'échanges avec la région Grand Est et l'Ile-de-France, principalement depuis Sens vers la zone de Fontainebleau-Nemours (4 200 navetteurs) et Belfort vers la zone d'emploi de Mulhouse (3 900 navetteurs).

Flux pendulaires domicile-travail 2020



Nombre de navetteurs au sein d'une zone d'emploi

- 154 820 - Dijon (21)
- 117 338 - Besançon (25)
- 63 115 - Auxerre (89)
- 52 444 - Lon.-le-S. (39)
- 11 318 - Autun (71)

Nombre de navetteurs entre les zones d'emploi

- 202 - Vil.-sur-S. <-> Cha.
- 500
- 1 000 - Lon.-le-S. <-> Cha.-sur-S.
- 2 000
- 3 000 - Cha.-sur-S. <-> Bea.
- 6 000
- 13 312 - Pon. <-> Neu.



Source : INSEE 2020 | Réalisation AUDAB 2024

Migrations résidentielles externes

Sans surprise, les principaux échanges migratoires vers et depuis la Bourgogne-Franche-Comté se font avec les régions limitrophes. Les plus importants se tissent avec les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et l'Ile-de-France.

Le solde migratoire est positif avec le Grand Est (+430 hab.) et l'Ile-de-France (+1 620 hab.) mais déficitaire avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (-2 380 hab.).

Au-delà, des échanges importants sont également observés avec l'Occitanie (2 840 arrivées pour 3 820 départs soit un solde négatif de 980 habitants) voire la région PACA.

Le point central de ces migrations concerne la zone de Dijon, capitale régionale. Son positionnement géographique au cœur de la région, son statut et ses services (dont le nœud ferroviaire) en font un territoire clé des mouvements résidentiels entrants et sortants de la région.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, avec la métropole de Lyon possède un pouvoir d'attraction important avec une grande concentration d'emplois et de services. De nombreux nouveaux habitants s'installent à proximité de la métropole lyonnaise, notamment à Mâcon, où les infrastructures de transport facilitent l'accès rapide à Lyon situé à une heure de temps de parcours (train ou voiture). Les départs vers la région Auvergne-Rhône-Alpes proviennent principalement de Dijon, des villes intermédiaires situées entre Dijon et Mâcon (dont Lons-le-Saunier dans le Jura), ainsi que de Besançon.

Quant à l'aire d'attraction de Paris, sa facilité d'accès depuis Dijon et sa proximité de l'ouest bourguignon favorisent les flux migratoires résidentiels.

On y retrouve une dynamique comparable à celle de Lyon, avec une importante partie des départs depuis Dijon mais également Besançon. Il est à noter que les flux résidentiels depuis Paris vers Dijon sont supérieurs à ceux venant de Lyon. Les arrivées régionales depuis le bassin parisien se situent dans les zones d'emplois proches : la zone de Sens arrive en tête grâce à sa contiguïté suivie par la zone d'Auxerre. Ensuite, viennent les différentes zones d'emplois de l'ouest bourguignon et celle plus éloignée de Belfort.

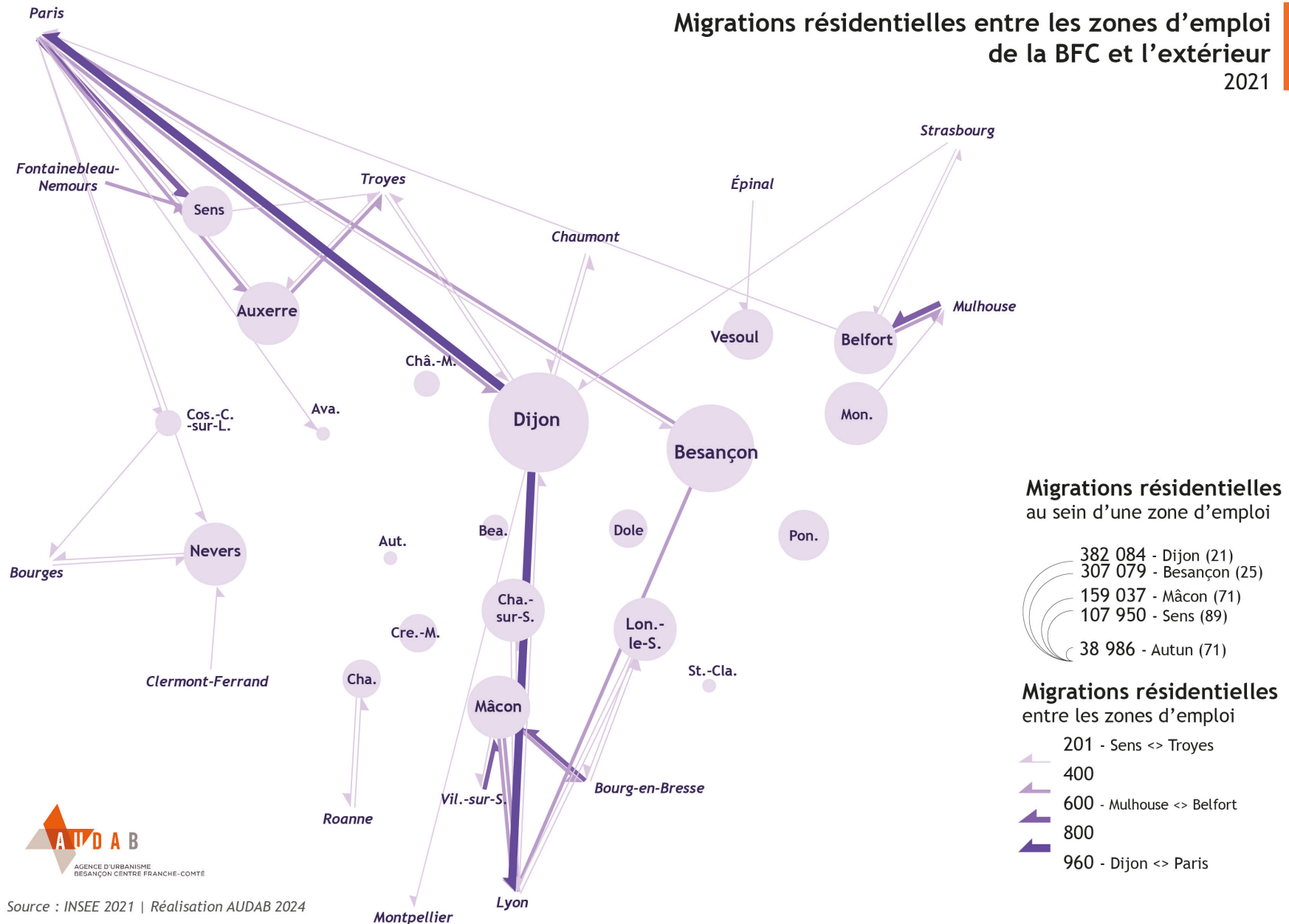
Dans le nord Franche-Comté, des échanges interrégionaux importants sont recensés entre Mulhouse et Belfort (environ entre 600 et 500 personnes dans les deux sens) ainsi que de nombreux échanges entre Troyes qui accueille presque 900 personnes des villes du nord / nord-ouest de la région.

Ici, deux types de dynamiques sont à l'œuvre : une sortie de l'hyper-urbain vers des espaces plus ouverts ou modestes comparé aux deux métropoles de Paris et Lyon, mais toujours à distance raisonnable de ces derniers. Une deuxième attraction se dessine vers les pôles urbains et économiques régionaux, en particulier le long de la dorsale Rhin-Rhône.

Enfin, les flux avec la région Centre-Val de Loire, pourtant limitrophe, restent modestes.

Migrations résidentielles entre les zones d'emploi de la BFC et l'extérieur

2021



Source : INSEE 2021 | Réalisation AUDA B 2024

Migrations résidentielles internes

En 2021, les flux annuels les plus importants se concentrent au sein même des principales zones d'emploi : celles de Dijon (382 084 flux migratoires internes) et de Besançon (307 079 flux) enregistrent les plus forts mouvements résidentiels intra-zones, suivis par celles de Mâcon (159 037 flux) et Sens (107 950 flux). Ces données traduisent la structuration urbaine régionale autour de ces pôles, où l'essentiel des mobilités résidentielles s'effectue à l'intérieur d'un même bassin d'emploi.

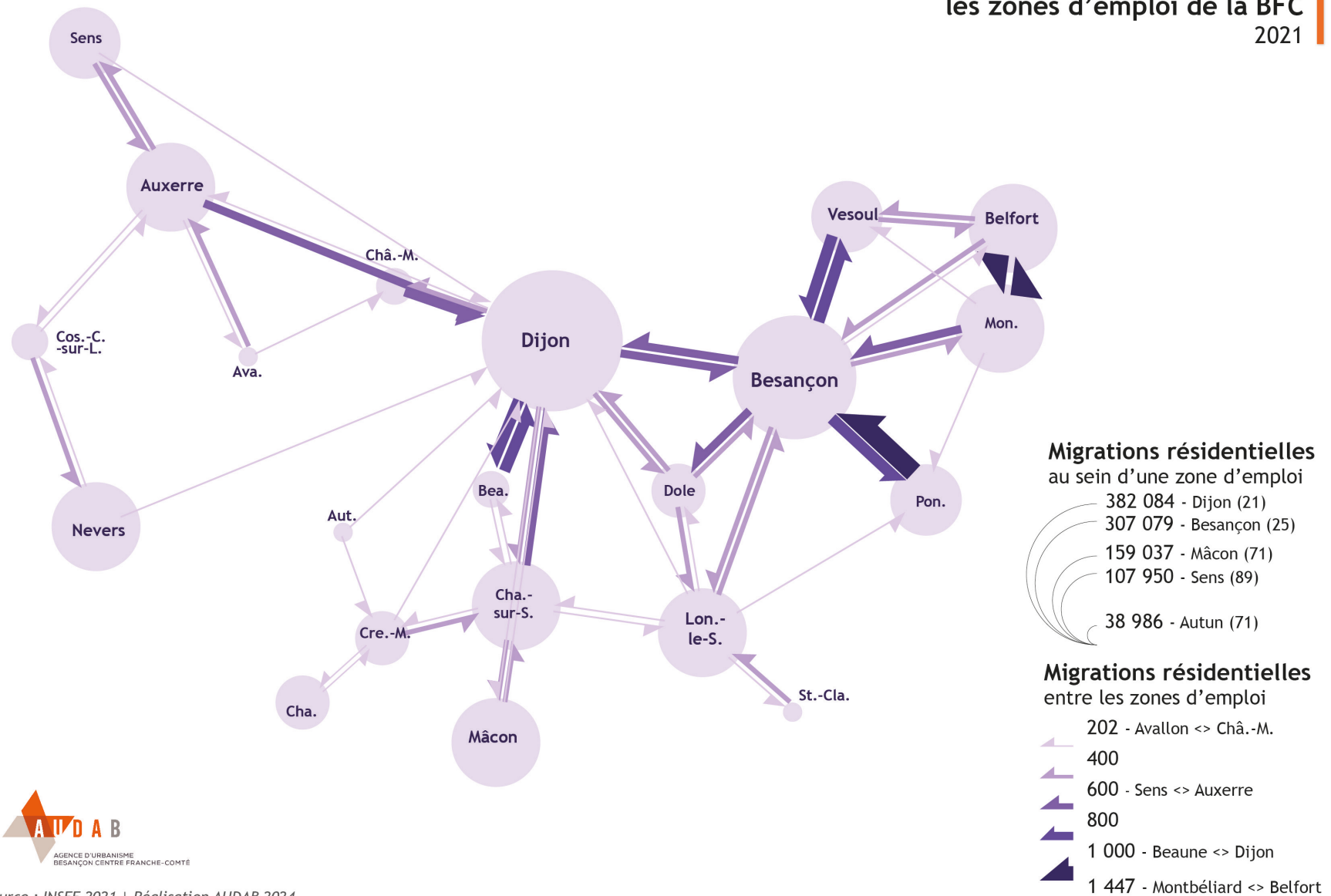
Si l'axe Paris-Dijon-Lyon structure les migrations résidentielles externes, les flux inter-zones les plus importants se concentrent dans la partie est de la région. On observe une interconnexion forte des zones de l'ancienne Franche-Comté avec un effet de gravitation important autour de Besançon, dessinant en partie les contours de l'actuel Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté. Un *cluster* de flux migratoires dense se distingue au nord-est de Besançon, incluant Belfort, Montbéliard et Vesoul.

La zone de Dijon constitue également un pôle migratoire très attractif et central, captant d'importants flux en provenance de zones plus lointaines : Beaune, Chalon-sur-Saône, Châtillon-Montbard, Auxerre, Dole, Besançon voire Sens, Nevers, Mâcon et Lons-le-Saunier.

Les flux migratoires bidirectionnels entre Montbéliard et Belfort restent cependant les plus importants (2 700 flux) expliqués par une proximité géographique directe et une interdépendance économique et une histoire industrielle commune. Les zones de Belfort et Montbéliard forment un bassin d'emploi fortement intégré, historiquement structuré autour de l'industrie automobile (groupe Stellantis, ex-PSA) et des activités industrielles liées à la mécanique et à l'énergie (General Electric à Belfort). Cette interdépendance économique historique favorise de fait une mobilité résidentielle importante entre ces deux zones.

Dans une moindre mesure les zones de Sens et Auxerre affichent des flux réciproques marqués intégrant la zone d'Avallon illustrant une dynamique propre au département de l'Yonne, en lien avec la proximité de l'Ile-de-France.

Migrations résidentielles entre les zones d'emploi de la BFC 2021



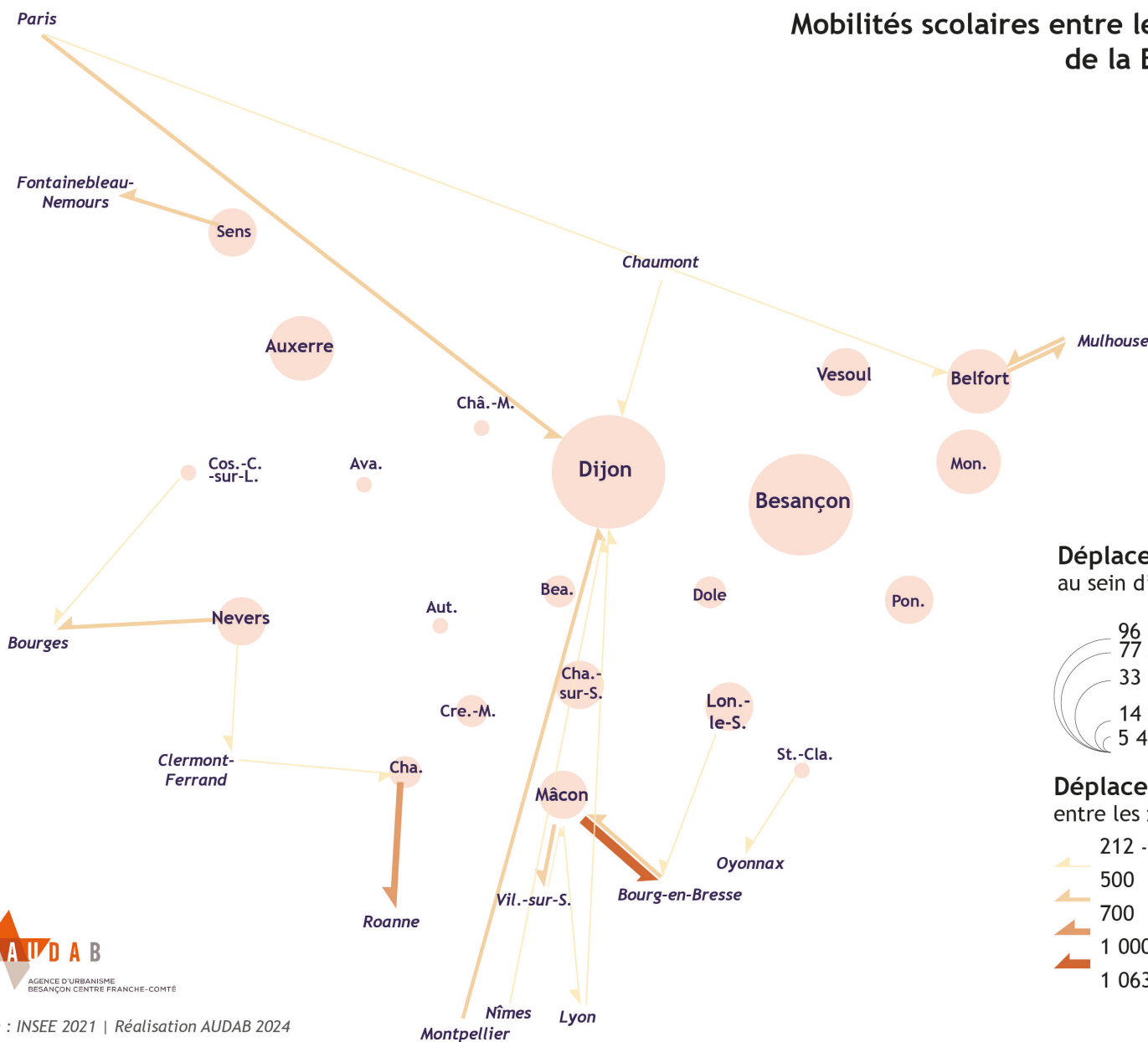
Mobilités scolaires extrarégionales

Dijon se distingue comme le principal pôle rayonnant régional, recevant la majorité des flux depuis Paris, Lyon et Montpellier. En revanche, le pôle universitaire de Besançon, n'attire pas de flux significatifs d'étudiants venant d'autres régions.

Le volume le plus important de départs et/ou d'échanges d'étudiants vers l'extérieur de la région se fait dans sa partie sud entre la zone de Mâcon et de Bourg-en-Bresse (1 000 déplacements d'étudiants recensés depuis la zone de Mâcon vers celle de Bourg-en-Bresse). Toutefois, les échanges observés entre les zones de Mâcon et de Villefranche-sur-Saône sont plus équilibrés, à l'instar de ceux observés entre Belfort et Mulhouse dans le nord-est (environ 500 déplacements domicile-étude).

Des flux unidirectionnels partent de la Nièvre en direction du Centre Val de Loire vers Bourges et Fontainebleau, plus proches de Nevers et de Sens que ne l'est le pôle universitaire dijonnais. Grâce à son offre de formation technologique spécialisée et sa relative facilité d'accès depuis l'Île-de-France, la zone de Belfort attire 200 étudiants depuis cette dernière.

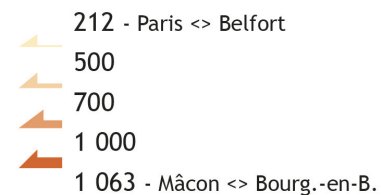
Mobilités scolaires entre les zones d'emploi de la BFC et l'extérieur 2021



Déplacements domicile-études au sein d'une zone d'emploi



Déplacements domicile-études entre les zones d'emploi



Source : INSEE 2021 | Réalisation AUDAB 2024

Mobilités scolaires intrarégionales

Les pôles universitaires de Dijon et Besançon génèrent à eux deux presque 18 000 déplacements intrarégionaux quotidiens. Le nombre de flux est réparti de manière relativement bien équilibrée : 9 000 déplacements pour le pôle de Dijon et 8 000 pour Besançon. La différence réside toutefois dans l'origine des flux. Le pôle de Besançon conserve une forte attractivité pour les villes franc-comtoises alors que le pôle de Dijon reçoit des flux de quasiment toute la région, excepté la partie située à l'est de Besançon. Le flux unidirectionnel le plus important représente plus de 2 500 déplacements, et provient de la zone de Pontarlier pour se diriger vers la zone de Besançon.

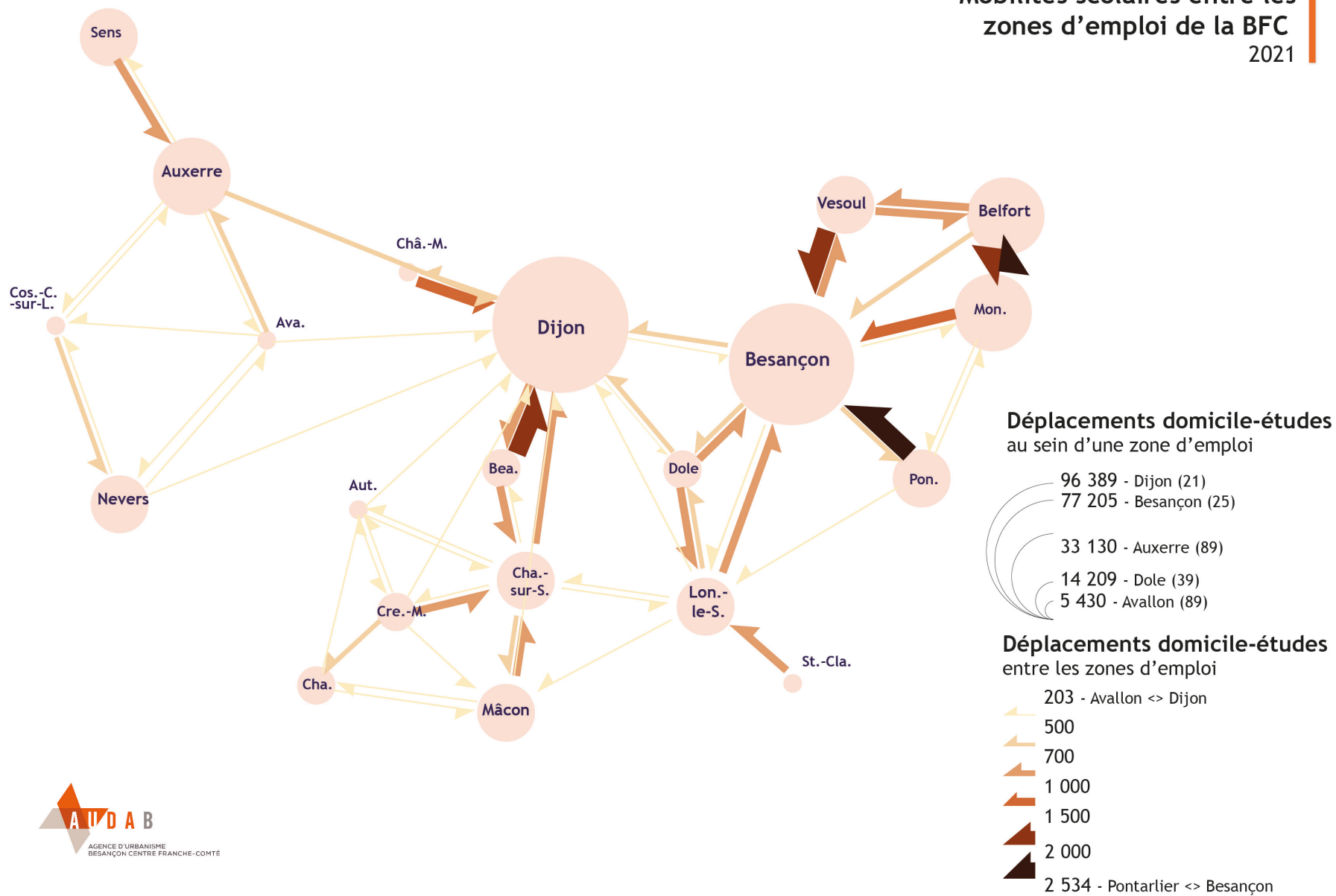
La proximité entre les zones de Belfort et de Montbéliard ainsi que la répartition des différents pôles d'enseignements supérieurs sur ces deux zones génèrent d'importants mouvements étudiants d'une zone à l'autre : au total, c'est près de 4 000 étudiants qui s'y déplacent d'une année sur l'autre.

Dans le sud de la région, la zone de Chalon-sur-Saône joue un rôle de pôle étudiants local pour les nombreuses zones environnantes moins bien dotées en formations post-bac telles que celles du Creusot - Montceau-les-Mines, Mâcon, Beaune ou Autun notamment. Cette zone accueille un peu plus de 3 000 étudiants, grâce notamment à une offre diversifiée (industrie, management, arts...). Enfin, dans l'ouest et le nord-ouest de la région, les zones d'Auxerre et de Nevers attirent près de 3 000 étudiants au total (dont un peu moins de 2 000 dans la zone d'Auxerre).

Les trajets domicile - étude suivent dans l'ensemble une logique d'attraction métropolitaine, en direction de Dijon et Besançon qui possèdent une offre de formations variée ainsi que les aménités courantes de la vie étudiante en termes de logements et de culture / loisirs.

La zone de Pontarlier est, quant à elle, à l'origine des flux étudiants les plus importants du territoire. C'est depuis cette zone d'emplois que les flux d'étudiants (vers Besançon) et de travailleurs (vers la Suisse) sont les plus nombreux. Si ce ne sont pas nécessairement les mêmes personnes (étudiants puis travailleurs frontaliers), il existe un transfert de flux entre ces deux dynamiques : un flux interne majeur pour étudier / se former, un flux externe frontalier majeur pour travailler vers la Suisse.

Mobilités scolaires entre les zones d'emploi de la BFC 2021



Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

En Bourgogne-Franche-Comté, l'accessibilité potentielle localisée (APL) varie considérablement selon les territoires, mettant en évidence d'importantes disparités entre les espaces urbains et ruraux.

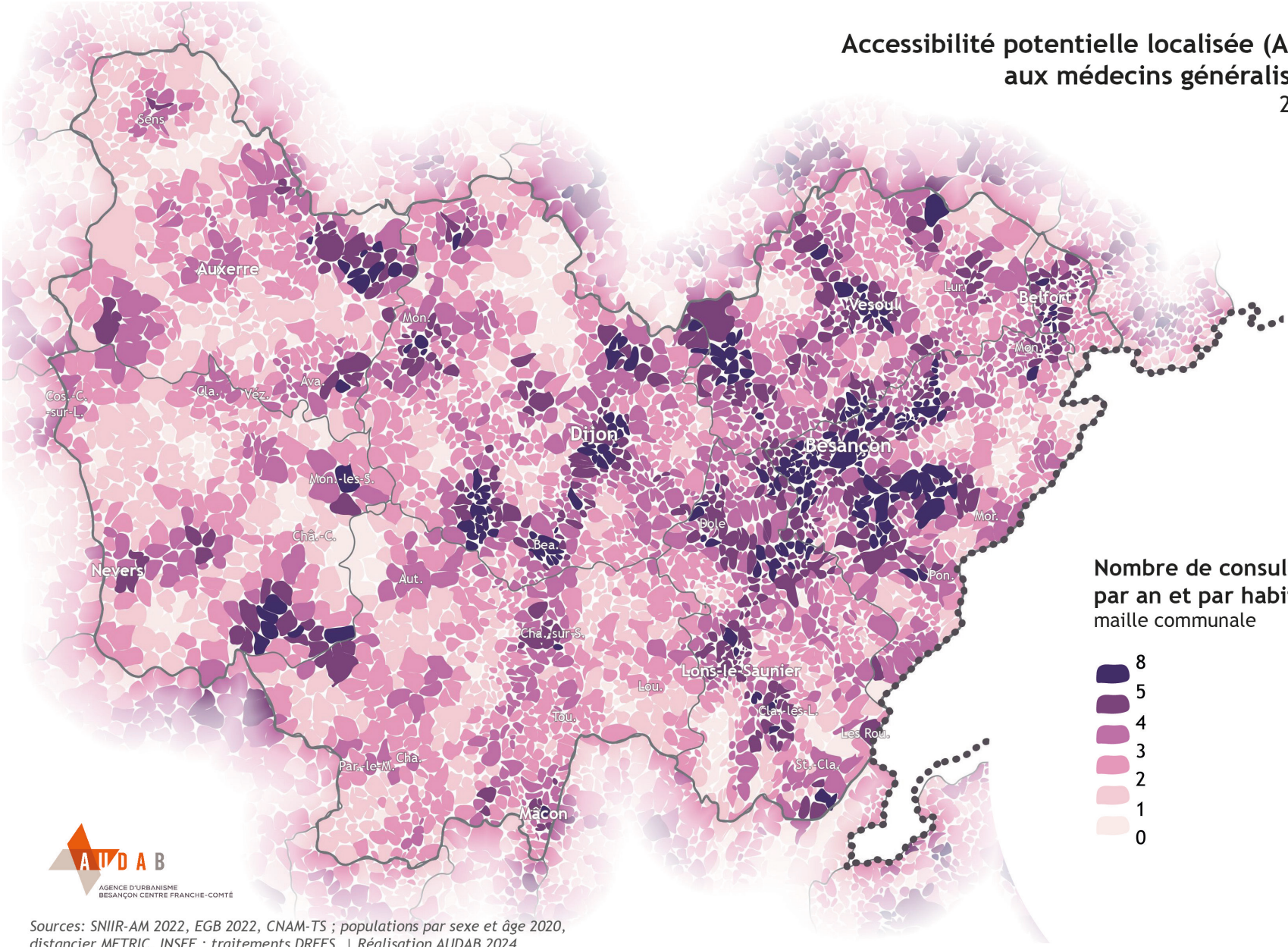
Les principales agglomérations, telles que Dijon, Besançon, Belfort et Chalon-sur-Saône, affichent une accessibilité élevée, affichant un nombre de consultations annuelle par habitant supérieure à cinq consultations. Ce phénomène s'explique par une concentration plus importante de professionnels de santé, des infrastructures médicales développées et une densité de population favorisant l'installation des médecins généralistes.

À l'inverse, les zones rurales et certaines périphéries urbaines présentent des niveaux d'accessibilité bien plus faibles. Des territoires tels que le Morvan, Le Nord-Est de la Haute-Saône, ainsi que certaines zones du sud de la Saône-et-Loire et de l'Yonne apparaissent particulièrement fragilisés en termes d'offre de soins. Ces territoires connaissent une faible densité médicale, souvent accentuée par le vieillissement des professionnels en exercice et des difficultés à attirer de nouveaux praticiens.

Les zones intermédiaires, notamment certaines couronnes périurbaines, présentent une accessibilité moyenne, oscillant entre deux et quatre consultations par an et par habitant. Ces territoires bénéficient souvent d'un accès plus facile aux pôles de santé des grandes villes tout en étant confrontés à une répartition inégale des médecins sur le territoire.

Ainsi, les inégalités d'accessibilité aux soins révèlent les enjeux liés à la désertification médicale en Bourgogne-Franche-Comté et souligne la nécessité d'initiatives pour renforcer l'attractivité des territoires sous-dotés. Le développement des maisons de santé pluridisciplinaires, les incitations financières à l'installation de jeunes médecins et l'essor de la télémédecine apparaissent comme des solutions pour améliorer l'accès aux soins. La région doit ainsi relever le défi du maintien d'une offre médicale équilibrée afin de garantir à l'ensemble de la population une prise en charge satisfaisante, quelles que soient les spécificités territoriales.

Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes 2022



Sources: SNIIR-AM 2022, EGB 2022, CNAM-TS ; populations par sexe et âge 2020, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES. | Réalisation AUDAB 2024

Nombre et taux d'équipements culturels de la gamme supérieure

La Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'un riche patrimoine culturel et d'un maillage dense d'équipements structurants (cinémas, théâtres, musées, centres culturels, etc.), bien répartis sur l'ensemble du territoire. Cette offre constitue un levier majeur pour l'attractivité régionale, favorisant à la fois le tourisme et l'installation de nouveaux habitants.

Le tourisme apparaît particulièrement prometteur, d'autant que les capacités d'accueil restent disponibles même en haute saison. La clientèle est majoritairement française, mais un fort potentiel de développement existe à l'international, notamment grâce aux sites UNESCO et aux lieux historiques emblématiques comme Alésia, Cluny ou la Citadelle de Besançon. Chaque année, plus de 3 millions de visiteurs, français et étrangers, découvrent ces sites, soulignant l'intérêt du patrimoine régional.

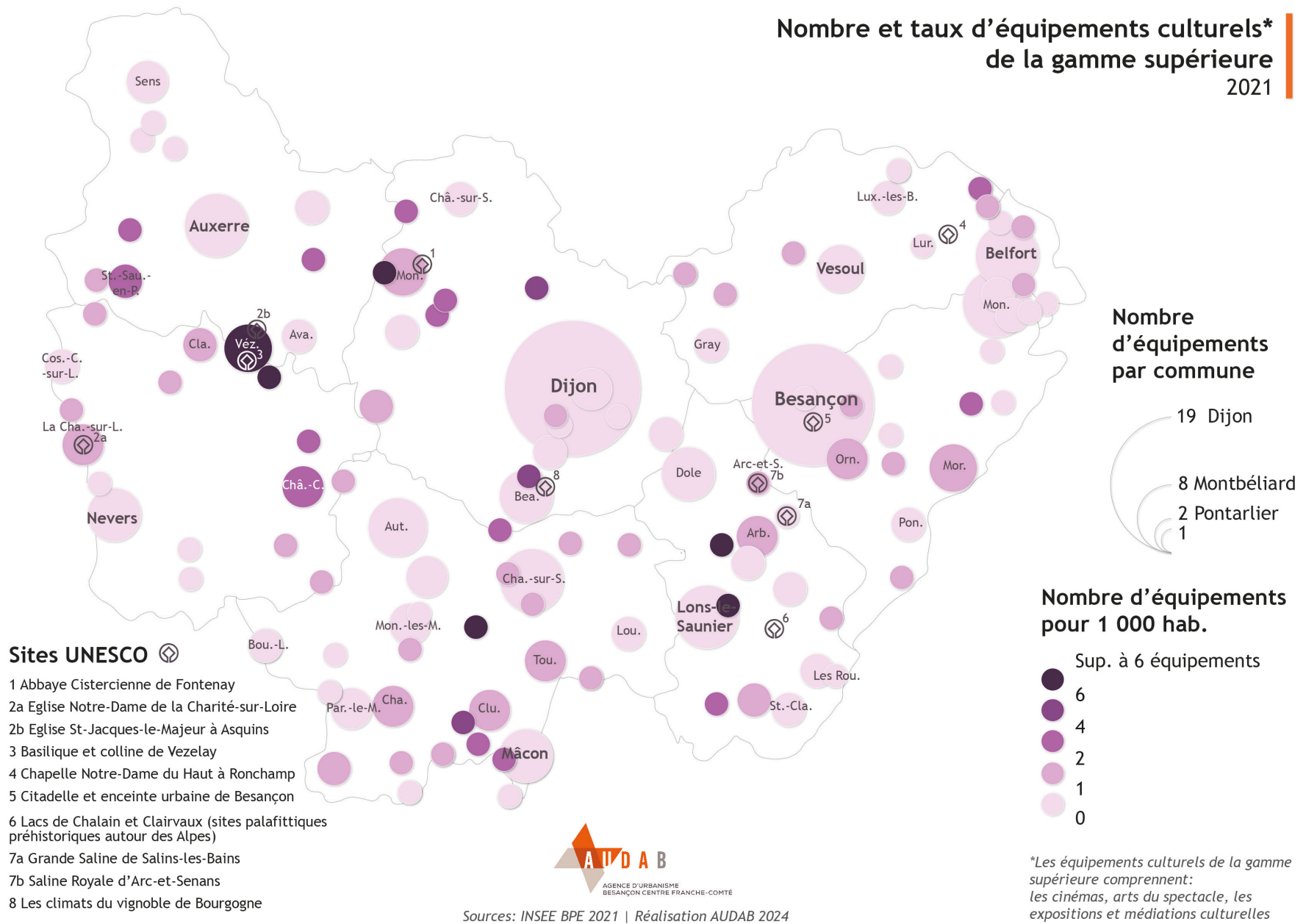
Cependant, la valorisation de ces richesses culturelles et naturelles pourrait être optimisée. Une communication unifiée et une meilleure mise en avant des sites méconnus permettraient de renforcer l'image et l'attractivité de la région. Des établissements comme Bibracte, centre archéologique européen, et la Saline royale d'Arc-et-Senans illustrent ce potentiel. Bibracte, déjà bien identifié par la communauté scientifique, pourrait accroître sa notoriété auprès du grand public, notamment grâce à sa proximité avec Autun et son riche patrimoine.

De son côté, la Saline royale d'Arc-et-Senans, classée à l'UNESCO, connaît un essor culturel important, accueillant 140 000 visiteurs en 2023. Son développement en tant que centre culturel et touristique en fait une locomotive pour la région, mais son rayonnement peut encore s'intensifier.

Au-delà des sites patrimoniaux, la Bourgogne-Franche-Comté dispose d'une offre culturelle dynamique et diversifiée avec des festivals d'envergure (Eurockéennes, Chalon dans la rue), des salles de spectacle et des musées de qualité. Cet atout, essentiel à la qualité de vie, pourrait être davantage exploité pour renforcer le rayonnement de la région. Investir dans des secteurs comme la musique, l'art contemporain et le spectacle vivant permettrait de structurer encore mieux cette offre et d'accroître la notoriété de la région au niveau national et international.

En somme, la Bourgogne-Franche-Comté dispose de solides atouts culturels et touristiques qui, avec une meilleure valorisation, pourraient accroître son attractivité et son dynamisme économique.

Nombre et taux d'équipements culturels* de la gamme supérieure 2021



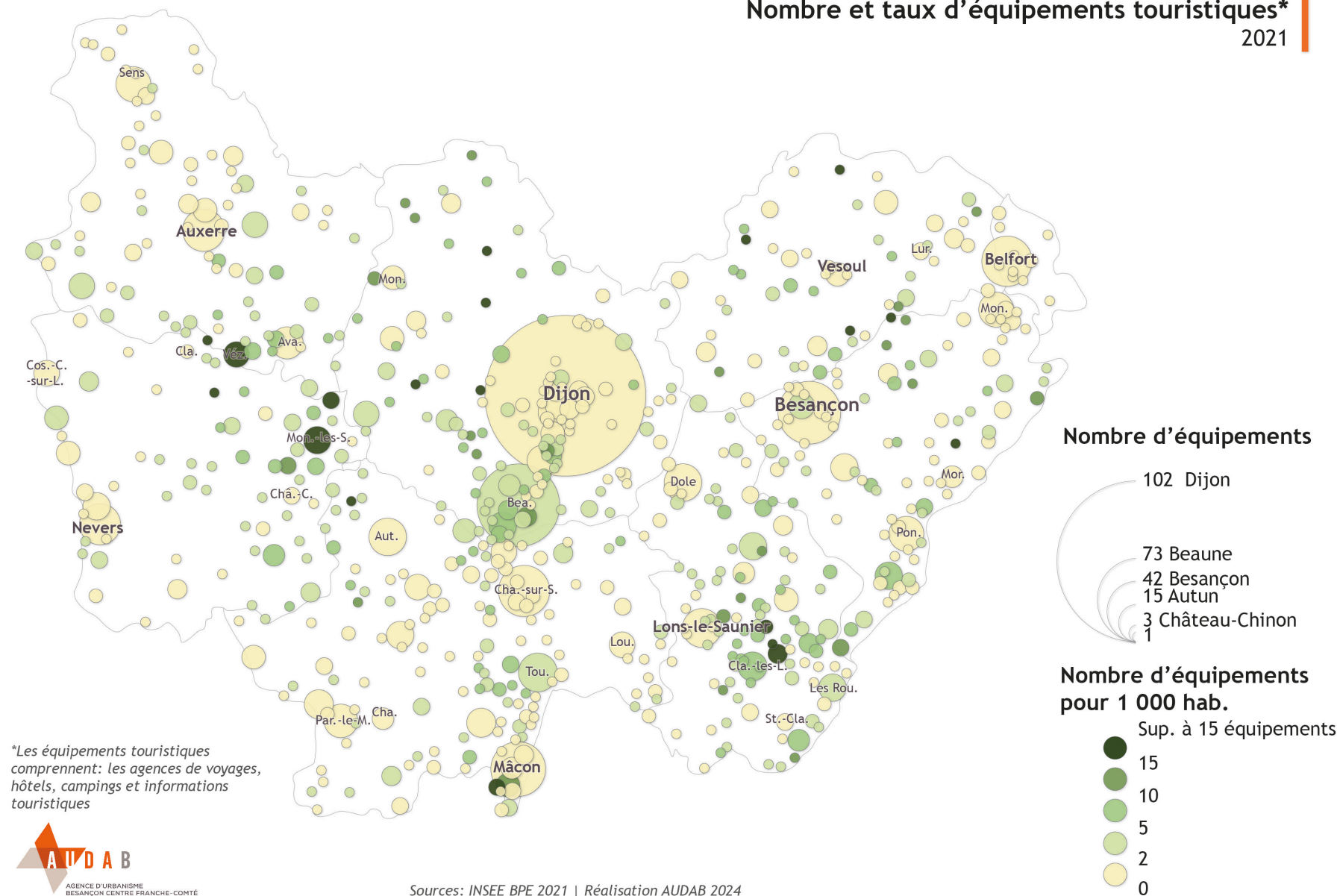
Nombre et taux d'équipements touristiques

Les villes d'art et d'histoire de Dijon (102 équipements) et de Besançon (42 équi.) accueillent avec Beaune (73 équi.) les plus grands nombres d'équipements touristiques (hôtels, campings, agences de voyages et informations touristiques). Dans une moindre mesure, d'autres villes telles que Mâcon (32 équi.), Chalon-sur-Saône (28 équi.) ou Belfort (27 équi.) accueillent une offre touristique conséquente par rapport aux autres communes régionales. Ces concentrations d'équipements montrent l'importance des pôles urbains et des villes historiques dans l'attractivité touristique régionale. En termes de volumes d'équipements, l'axe nord-sud Dijon - Mâcon caractérisé par ses vignoble et son histoire, est le plus dense dans la région.

Toutefois, les plus fortes densités d'équipements (pour 1 000 hab.) se trouvent essentiellement dans les zones rurales, dans des cités de caractère peu peuplées viticoles ou balnéaires (Saint-Agnan, Saint-Vérand, Montsauche-les-Settons par exemple).

L'impact environnemental du tourisme en Bourgogne-Franche-Comté est l'un des enjeux régionaux importants. Pour se faire, encourager le tourisme durable et attirer des visiteurs respectueux des sites naturels, notamment dans les zones naturelles et rurales comme les montagnes du Jura ou les vignobles bourguignons, peut permettre de dynamiser durablement ces territoires.

Nombre et taux d'équipements touristiques* 2021





Hotel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
25 000 Besançon

.....
03 81 21 33 00
contact@audab.org

www.audab.org

